



FONDÉ EN 1910

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 164

MONTREAL, LE LUNDI 18 JUILLET 1994

65¢ + TPS + TVQ / Toronto 85¢

PERSPECTIVES

Mauvaise conscience

Spectacles gratuits au Festival d'été de Québec: peut-être plus pour longtemps

En vingt-sept ans d'existence, le Festival d'été international de Québec s'est imposé comme l'un des plus beaux rassemblements de la musique francophone et comme l'une des plus grandes fêtes populaires au Québec. Pourtant, l'organisation du Festival se montre maintenant sévère vis-à-vis de son public et menace de mettre fin à la gratuité des spectacles. À qui appartient la fête?

«Avez-vous votre macaron du Festival d'été? Si vous n'en achetez pas, l'an prochain, c'est fini les shows gratuits, prévient un vendeur du macaron officiel.

— Garanti?
— Ben oui. Ça coûte cher, une scène de même, pis les artistes, pis tout.

— O.K. Je vas t'en acheter un.»

Cette conversation, à quelques variations près, je l'ai entendue très souvent au cours du Festival d'été qui s'est terminé hier soir, alors que les 150 vendeurs du macaron officiel trimaient dur pour faire passer les ventes à 50 000, contre 16 000 en 1993. Pourquoi tant d'énervement autour d'un petit bout de plastique? Parce qu'il souligne un des enjeux majeurs de cette belle et grande fête.

Les temps sont durs, le Festival gère la décroissance, essaie de faire plus avec moins, comme tout le monde. Un peu coincé par les obstacles financiers, on en est passé aux menaces. Comme le disent les publicités du macaron, en tutoyant de haut la clientèle: «Cette année, tu as encore le choix, mais...» Ce qu'on veut dire par là, c'est que les grandes scènes extérieures du Festival d'été pourraient fort bien, à l'avenir, n'être accessibles que sur l'achat de l'effigie. Or, c'est le genre d'option qui peut facilement mettre en péril un festival. Le Festival franco-ontarien d'Ottawa, aujourd'hui sous la protection de la faillite, a vu ses assistances tomber comme les feuilles mortes en automne, suite à de telles mesures. Parce qu'on ne veut pas payer, même 3\$, pour des choses qu'on n'est pas sûr d'aimer, parce qu'on oublie son macaron à la maison et qu'on ne veut pas payer de nouveau, etc. Et pour un festival qui présente la découverte comme un de ses objectifs principaux, la mesure est quelque peu contradictoire. Un Marc Morgan n'avait que quelques centaines de spectateurs devant lui, mardi dernier, au Pigeonnier: imaginez s'il faut payer.

Il est d'ailleurs difficile de croire que les 100 000\$ de revenus supplémentaires générés par les macarons peuvent faire une si grande différence sur un budget de 3 millions de dollars. En plaçant mieux les points de vente de rafraîchissements, en particulier au très beau nouveau site du Parlement, en resserrant un budget de communications et d'administration confortable pour ce genre d'organisation, des exemples parmi d'autres, on pourrait probablement ajouter de manière proportionnelle à la marge de manœuvre.

Si on veut trouver une somme importante, une autre option existe aussi du côté de la programmation classique. Pour la troisième année de suite, ce volet a fait patraque à la billetterie. Mise à part la très pop diva Julia Migenes, le classique vend plutôt mal, au Festival. Même pour le Quatuor Allegri, le Palais Montcalm conservait l'allure vide qui semble en voie de devenir son état naturel.

La grande qualité de l'événement, dans la programmation populaire aussi, c'est d'éviter le nivellement par le bas. Merveilleux, en principe. Le problème, c'est que le classique ne réussit visiblement pas à toucher le public qu'il vise, sauf avec des vedettes ou des visites-événement. Au total, les douze représentations de ce volet auront touché de 4 à 5 000 personnes, dont près du tiers pour la seule Julia Migenes.

En donnant, disons, six représentations, mieux ciblées et laissant les festivals classiques du Domaine Forget et de Lanaudière faire le boulot qui leur est spécifique, on aurait trouvé là l'équivalent de plusieurs dizaines de milliers de macarons. Ce qui n'empêcherait d'ailleurs pas d'en vendre plus, en utilisant la fierté ou l'implication comme argument, plutôt que la menace. Il me semble, en tout cas, que si l'alternative est de restreindre le choix accordé à 5 000 personnes ou de faire payer les 700 000 autres, la première option correspond peut-être mieux au champ d'action que s'est donné le Festival au fil d'un quart de siècle.

La situation est difficile, les décisions à prendre aussi. Mais qu'on travaille le public par la mauvaise conscience, voilà une attitude corporative qui peut paraître un peu arrogante pour un public dont la fête dépend avant tout.

INDEX

Agenda B6
Avis publics B4
Classées A4
Culture B8
Économie B2
Éditorial A6
Le monde A5
Mots croisés A4
Les sports B5

MÉTÉO



Montréal
Nuageux avec éclaircies. 60% de possibilité d'averses ou d'orages. Max: 26



Québec
Ennuageux. 60% de possibilité d'averses ou d'orages. Max: 27
Détails en A 4

DEMAIN

Ma cabane «à sucre» en Canada



L'ENTREVUE

Hassan El Tourabi:
la voix de l'Islam

PAGE B 1



LES ACTUALITÉS

Le tourisme à Montréal
est en montagnes russes

PAGE A 3



LE MONDE

Rwanda: l'aéroport
de Goma est bombardé

PAGE A 5

Baggio a raté



Aux tirs aux buts, l'Italien Roberto Baggio rate la cible, donnant la victoire au Brésil en Coupe du monde de soccer. Le gardien brésilien Taffarel tombe à genoux et remercie le Ciel. Autres informations en page B 5.

Coupe du monde de soccer

Dieu est brésilien

À Montréal, c'est l'euphorie: la victoire obtenue sur un coup de dés devient celle de tous les Latinos

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Ohé, ohé, ohé, ohé, Brazil, Brazil! C'est toute la communauté latino-américaine et antillaise de Montréal qui est devenue hier brésilienne par procuration, et qui a célébré sa victoire sur des airs de samba, donnant à la rue Saint-Laurent et ses alentours des airs de petit Rio.

Cette fois, les drapeaux de la parade n'étaient pas bleu, blanc, rouge. Peu de temps après la victoire de la Coupe de soccer du monde par le Selecao du Brésil, les rues ont pour une fois appartenu hier soir aux congas, surdos et sifflets des «latinos» de toute souche qui célébraient cette victoire tant convoitée.

«C'est toute l'Amérique qui est en fête. Que ce soient les Brésiliens, les Latino-américains ou les Haïtiens, nous étions tous derrière le Brésil. C'est une journée fantastique», s'est exclamé hier M. Charles André, un chauffeur de taxi haïtien, qui, en catastrophe, a mis la main sur un foulard jaune pétant tiré des boules à mites pour afficher sa fierté toute brésilienne.

Dans toute la ville, des autos arborant drapeaux et couleurs du Brésil ont paradé dans les rues jusque tard en soirée, donnant parfois des maux de tête aux policiers de la CUM qui avaient concentré le gros de leurs énergies sur la rue Saint-Laurent et le quartier de la petite Ita-

VOIR PAGE A 8: BRÉSIL

Après les émeutes de Gaza

Arafat réclame une intervention internationale

D'APRÈS REUTERS

Jérusalem — Le président de l'OLP, Yasser Arafat, a demandé hier le déploiement immédiat d'observateurs internationaux dans les territoires autonomes, après les affrontements entre Palestiniens et armée israélienne, mais Israël s'y est opposé.

Saeb Erekat, membre de l'Autorité palestinienne, a déclaré avoir fait part de cette demande aux États-Unis et aux pays européens.

Il a précisé que Yasser Arafat considérait ces incidents comme une violation de l'accord israélo-palestinien de septembre dernier.

Le vice-ministre israélien des Affaires étrangères, Yossi Beilin, s'est opposé à l'envoi d'observateurs.

«Il est temps qu'Arafat comprenne que nous devons régler nos problèmes nous-mêmes (...) Ses appels incessants aux institutions internationales ne nous aideront ni les uns ni les autres», a déclaré Yossi Beilin à la radio israélienne.

Les observateurs internationaux déployés en Cisjordanie après le massacre d'Hébron en février n'ont pas apaisé les tensions, a-t-il ajouté.

«Arafat m'a demandé de faire appel aux ministres des Affaires étrangères européens et américain. Je leur ai transmis la condamnation par Yasser Arafat de la viola-

VOIR PAGE A 8: ARAFAT

LES ACTUALITÉS

Commerce interprovincial:
rencontre au sommet à Ottawa

PAGE A 2

Pas de répit pour la câblodistribution

La création de dix nouvelles chaînes provoque une réorganisation en profondeur de l'industrie télévisuelle

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Le traditionnel répit estival sera de courte durée pour plusieurs joueurs du monde de la télévision. En approuvant, début juin, 10 nouvelles chaînes de télévision, le CRTC, mettait en branle un processus complexe de réorganisation, qui oblige les câblodistributeurs à repenser leur stratégie... et leur technologie. Le plus gros câblodistributeur au Québec, Vidéotron, concocte présentement une recette que vous ne pourrez refuser. C'est du moins ce qu'il espère en mettant la dernière main à son nouveau cocktail de chaînes spécialisées.

Si le sondage que la maison COGEM effectuera dans les prochains jours confirme l'hypothèse privilégiée par Vidéotron, le câblodistributeur offrira, en janvier prochain, un service de base additionné du Réseau d'Informations de Radio-Canada (0,90 \$ par abonné) mais am-

VOIR PAGE A 8: CÂBLODISTRIBUTION

Chers nous autres

Jeunesse d'aujourd'hui

Responsable de l'émission *L'Aventure* à Radio-Canada, Robert Blondin nous offre cette semaine, sous le thème de la jeunesse des années 60 et 70, quelques morceaux choisis parmi les centaines de lettres de Québécois qu'il a fait publier chez VLB sous le titre *Chers nous autres*.

ROBERT BLONDIN
COLLABORATION SPÉCIALE

«Ça rentre ça sort
ça naise tout partout
le soir, ça s'couche tard
pis ça mène des vie de fous
Parlez-moi pas d'la Jeunesse d'Aujourd'hui»

Michel, le fils de Robert Choquette (Suite Marine ou le Curé de Village ça vous dit quelque chose? La Pension Velder peut-être? Anyway... comme on dit au Cégep du Vieux...), Michel Choquette avait écrit cette chanson pour Denise Filiatrault (bon, enfin quelqu'un qu'on connaît, qui passe à la télévision!) il y a bien 25 ans. On s'y

moquait des inquiétudes des adultes pour ces pauvres jeunes. Nos parents s'inquiétaient alors de la remise en question des valeurs morales, de nos impertinences, de toutes ces délinquances essentielles à l'affirmation de soi.

Nous sommes maintenant parents, grands-parents d'une première union, et nous nous inquiétons à notre tour. Où vont-ils ces jeunes percés d'anneaux dans le nez ou dans l'oreille? De notre temps, on lisait des histoires d'anneaux dans Histoire d'O. Mais c'est une autre histoire. Si tous ces jeunes mâles l'anneau aux oreilles savaient que cette coutume vient de la marine marchande qui marquait ainsi ceux qui

VOIR PAGE A 8: JEUNESSE



• LES ACTUALITÉS •

Départs de plusieurs ministres

Chevrette: «C'est la débandade autour de Johnson»

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

«C'est la débandade autour de Daniel Johnson. Tous ses ministres le lâchent, il va faire un *one man show*», Guy Chevrette interprète la démission de trois autres ministres libéraux comme un signe que ça ne va plus du tout pour le Parti libéral.

«Ils ont un triste bilan, les libéraux, et Daniel Johnson ne sera pas capable de défendre ça, explique-t-il. Nous on va l'attaquer sur son bilan économique désastreux, sur l'économie au noir, sur la situation épouvantable pour les jeunes».

Guy Chevrette n'est pas tellement surpris du départ d'Yvon Picotte. «Il y a eu du tordage de bras», pense-t-il. Pour les ministres Violette Trépanier et Jean Leclerc, c'est différent. «Ça démontre que rien ne va plus». Le ministre Jean Leclerc lui apparaissait comme le dernier rempart libéral à Québec. «C'est le signe qu'il a anticipé une défaite. Etant donné les résultats du

dernier sondage cette semaine, il a décidé de se retirer».

Lorsqu'on fait remarquer à Guy Chevrette que Daniel Johnson va faire une campagne sur les risques de l'indépendance, il fait remarquer que Jacques Parizeau a comblé une partie de l'écart qui s'était creusé avec Daniel Johnson. «Notre grande force à nous, c'est notre équipe renouvelée, ajoute-t-il. Avec les Richard LeHir, Monique Simard, Jean Campeau, Rita Dionne-Marsolais, Louise Beaudoin, le docteur Thomas, Jean Rochon, nous avons des gens qui n'ont pas fait de politique auparavant et qui vont nous démarquer des libéraux. Il n'y aura pas de vedettes chez les libéraux».

Il pense aussi que la démarcation sera importante avec les libéraux. «Daniel Johnson centre tout sur lui. Lesage a fait ça en 66. Mais il ne sera pas capable de vendre son bilan. Soixante-quatorze pour cent des Québécois sont convaincus que le PQ va respecter sa parole et que l'élection sera un jugement sur l'administration sortante. Johnson doit défendre la pire performance

économique en 30 ans». Guy Chevrette ajoute encore que la volonté du PQ est de parler de l'attitude de ce gouvernement et de l'économie au noir qu'il a encouragée. «Ce gouvernement a laissé tomber la jeunesse, insiste-t-il. Il y a 300 000 jeunes de 18-25 ans sans emploi». Le PQ aura un discours soutenu sur le bilan libéral, explique-t-il.

Les rumeurs de candidature d'Yvan Charbonneau comme candidat libéral ont fait l'objet de la discussion hier soir avec une vingtaine d'anciens collègues de la CEQ, des professeurs qui ont travaillé avec Charbonneau dans les années 70.

«J'étais vice-président de la CEQ quand Charbonneau a présidé l'organisme, raconte le whip du PQ. Il y a ceux qui ça fait se bidonner et les autres, ceux qui disent que ça montre combien le discours de Charbonneau était vide. Il a écrit un pamphlet intitulé *L'École au service de la classe dominante* dans lequel il séparait la société en possédés et possédants. Comment avoir défendu une telle analyse et se présenter libéral?»

Parizeau souhaite une trêve pour relancer l'économie

Saint-Denis-de-Brampton (PC) — Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, souhaite qu'au lendemain des prochaines élections générales, les Québécois de toutes allégeances politiques oublient leurs différends afin de se consacrer efficacement à la relance de l'économie québécoise.

Devant environ 300 militants péquistes de la circonscription de Johnson, en Estrie, M. Parizeau a appelé tous les électeurs québécois à faire abstraction de leur attachement à un parti politique pour se tourner plutôt vers la mise sur pied d'une politique de plein emploi.

«Dans la mesure où la population nous fait confiance, nous allons devenir le gouvernement de tout le monde», a lancé le chef

péquiste lors d'une fête champêtre marquant le lancement de la campagne du candidat Claude Boucher pour succéder à Carmen Juneau, qui a décidé d'abandonner la politique.

«J'aimerais, a-t-il poursuivi, qu'on assiste à une trêve de partiannerie. J'aimerais qu'on se dise: on est partisan jusqu'aux prochaines élections mais après, tout le monde se met au travail, ensemble.» Invité un peu plus tard à dire s'il entendait respecter cette ligne de conduite advenant une défaite de son parti aux prochaines élections, M. Parizeau n'a pas répondu directement, se contentant de rappeler qu'il avait «tendu la main à M. Bourassa au lendemain de l'échec de l'Accord du lac Meech».

«Or, il me semble que s'il y a une chose de fondamentale entre

tous les Québécois, c'est la relance économique. Il faut que tout le monde y travaille. C'est urgent.» Toujours sur le plan économique, le chef péquiste s'est moqué de l'accord sur le commerce interprovincial que le premier ministre Daniel Johnson et ses homologues des provinces doivent signer aujourd'hui à Ottawa au terme de «sept années de discussions».

Selon lui, l'entente intervenue n'est qu'une «pâle copie de ce qu'on a réussi à faire en deux ans avec les Américains».

Donnant un avant-goût des thèmes qu'il entend promouvoir au cours de la prochaine campagne, M. Parizeau a insisté sur la nécessité pour un Québec souverain de s'attaquer au chômage grâce à une politique de plein emploi.

318i (1,8 l = 138 CV) (10,8 l = 100 km)

à partir de

299 \$ par mois *



UNE SOLUTION À VOS PROBLÈMES DE TRANSPORT.

Si pour vous la recherche d'une voiture se pose comme un problème, votre concessionnaire BMW a une solution. Jusqu'au 31 août, tout le plaisir de conduire une légendaire BMW 318i s'accomplit pour seulement 299 \$ par mois. Mais hâtez-vous, cette équation n'est bonne que pour un temps limité. Voyez votre concessionnaire le plus près ou composez le 1 800 667-6679 dès aujourd'hui.



LE PLAISIR DE CONDUIRE.

* Offre de location pour la BMW 318i 1994 faite par l'entremise des Services financiers BMW seulement après une approbation de crédit chez les concessionnaires BMW participants. Prix de location basé sur un acompte de 6 000 \$ ou l'équivalent en échange, et un terme de 36 mois avec option rachat. Taxes, transport, préparation, immatriculation, enregistrement et assurance en sus. Un dépôt de garantie totalisant environ un mois de location sera exigé. Des frais de jusqu'à 0,12 \$ le kilomètre seront exigés après 2 000 km par mois. Les concessionnaires peuvent louer pour moins. Offre limitée aux modèles en stock seulement. Modèle illustré avec des phares antibrouillard et des roues en alliage en option. Pour plus de renseignements, passez nous voir dès aujourd'hui.

DÉCÈS



PERE ALFRED RACINE, C.S.C.

Le père Alfred Racine, religieux de la congrégation de Sainte-Croix, est décédé le vendredi 15 juillet 1994 au Centre hospitalier de Sainte-Jeanne d'Arc, à l'âge de 79 ans. Né à Montréal, il a fait son cours classique au Séminaire Sainte-Croix et au Collège de Saint-Laurent. Après ses études théologiques au Scolasticat de Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, il est ordonné prêtre en 1941.

Il fut tour à tour éducateur au Collège de Saint-Laurent (1942-1951), en ministère à l'Oratoire Saint-Joseph (1951-59), chapelain au Collège Val-Estrie de Waterville (1959-1961; 1961-1967), aumônier chez les sœurs de Sainte-Croix (1976-1981) et vicaire dans plusieurs paroisses. Il était retiré depuis quelques années à la Maison Basile-Moreau à Montréal.

Le défunt laisse dans le deuil ses trois sœurs Émérentienne, Jacqueline et Marie, de nombreux cousins et cousines, dont le père Roland Laurin, C.S.C., neveu et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à la Maison Basile-Moreau, 4994 chemin de la Côte-des-Neiges, le lundi 18 juillet à 14h00. Prière communautaire à 19h30. La messe des funérailles sera célébrée à l'Oratoire Saint-Joseph le mardi 19 juillet à 14h00. L'inhumation aura lieu au cimetière de la congrégation à Saint-Laurent. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Direction: Urgel Bourgie Ltée.

MARCEL-MARIE DESMARAIS, O.P.

Le Père Marcel-Marie Desmarais, Dominicain, est décédé ce samedi 16 juillet 1994 à l'âge de 86 ans.

Le Père Desmarais était le fils de Rose Mayer et de Charles Desmarais. Il est né à Montréal le 6 avril 1908.

Le Père Desmarais a fait ses études primaires aux *Jardins d'Enfance* des Sœurs de la Providence de Montréal et ses études classiques au Collège Saint-Marie, dirigé par les Pères Jésuites.

Entré au noviciat des Dominicains en 1927, il suivit le cours régulier des études philosophiques et théologiques au Collège Dominicain à Ottawa. Par la suite, il fit plusieurs années d'études complémentaires en Europe; il obtint son baccalauréat en théologie au Saulchoir de Belgique, son doctorat en théologie à l'Université Saint-Thomas d'Aquin (Angelicum), à Rome, son doctorat en philosophie à l'Institut Catholique de Paris, ainsi que trois certificats d'études supérieures à la Sorbonne, soit en littérature française, en littérature anglaise, ainsi qu'en psychologie.

Le Père Marcel-Marie Desmarais s'est illustré chez les Dominicains, comme professeur à Ottawa, missionnaire au Brésil et prêtre des Dominicains de Montréal. Les gens se rappelleront principalement du Père Desmarais, comme prédicateur populaire, à la radio et à la télévision, tant privées et publiques. Le Père Desmarais aura été un auteur prolifique, il nous laisse plus de 77 publications, dont certaines ont obtenu un tirage de 150 000 exemplaires.

Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil ses sœurs Jacqueline Desmarais-Cusson, Jeannette Desmarais-Archambault, Claire Desmarais-Tremblay, ses frères Yves Desmarais et Bernard Desmarais, ses belles-sœurs et beaux-frères, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille du Père Marcel-Marie Desmarais sera exposée au Couvent des Dominicains, 5373, ave Notre-Dame-de-Grâce, Montréal, Québec.

À partir du dimanche 17 juillet de 16h30 à 21h00. Lundi le 18 juillet de 14h00 à 21h00 et mardi matin de 9h00 jusqu'au moment des funérailles, qui seront célébrées à l'Eglise Notre-Dame-de-Grâce à 11h00. L'inhumation aura lieu au cimetière des Dominicains, à Saint-Hyacinthe, le même jour à 14h30.

Direction: Urgel Bourgie Ltée.

Libre-échange interprovincial

Un grand gagnant: le consommateur

Ottawa (PC) — Jean Chrétien et les premiers ministres provinciaux doivent signer aujourd'hui une entente censée niveler les obstacles au commerce interprovincial.

Cet accord peut sembler être une affaire n'intéressant que la classe d'affaires et les bureaucrates, mais le simple consommateur pourrait y gagner beaucoup plus qu'il ne le croit.

Plusieurs personnes ne sont pas conscientes du prix qu'elles paient pour maintenir différentes sortes d'inefficacités dans notre façon de faire des affaires», a déclaré Rosalie Daly Todd, directrice de l'Association des consommateurs du Canada.

Elle affirme que les barrières intérieures limitant le commerce canadien gonflent les prix et font également monter les taxes.

Une étude de la Chambre de commerce du Canada datant de 1992 soutient qu'il en coûte ainsi 1000\$ par année à une famille de quatre personnes.

Pour l'ensemble du pays, les coûts annuels du gaspillage seraient de l'ordre de 6,5 milliards\$, selon l'Association des manufacturiers canadiens.

Ce regroupement a recensé 500 cas différents d'obstacles au commerce entre les provinces.

Par exemple, les gouvernements se limitant aux seuls fournisseurs de leur province en matière de biens et services font monter les prix d'un montant allant parfois jusqu'à 10 %. Dans d'autres cas, il y a tout simplement refus d'acheter ailleurs.

Voici d'autres pratiques courantes:

■ les travailleurs qualifiés n'ont pas le droit de travailler dans une autre province;

■ les mesures de santé ou de sécurité posent des limites aux fournisseurs de l'extérieur. Les transporteurs encourrent des frais plus élevés qui sont ensuite transférés aux consommateurs;

■ les provinces ont parfois recours à des abattements d'impôt, des subventions ou d'autres mesures incitatives pour attirer les entreprises des autres provinces.

Les barrières inter-provinciales les mieux connues du consommateur sont celles qui limitent l'achat de bière ou de vin d'une province à l'autre.

Howard Collins, porte-parole de l'Association des brasseurs du Canada, souligne toutefois que les gouvernements provinciaux ont abaissé une partie de ces obstacles au cours des deux dernières années.

«Il y a des changements mais il y a des brasseurs qui souhaitent voir encore plus de modifications», note M. Collins.

DÉCÈS

FERNANDA PARSOTO

À Montréal-Nord, le 16 juillet 1994, est décédée Mme Fernanda Parisotto, à l'âge de 60 ans. Épouse de Feu Gino Parisotto, elle laisse dans le deuil sa fille Manuela, son fils Mauro.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Exposée aux Salons Urgel Bourgie Ltée, 5001 Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord. Funérailles mardi le 19 juillet 1994 à 14h00 en l'église Sainte-Colette. Heures de visite: mardi dès midi.

MONTOUR, LIONEL PERE, O.M.I.

À l'infirmerie Saint-Louis de Sainte-Foy, à l'âge de 81 ans, le 15 juillet 1994 est décédé le Père Lionel Montour, o.m.i., fils de Feu Ovide Montour et de Feue Herménie Lefebvre.

Il compte 60 ans de vie religieuse et 54 ans de vie sacerdotale chez les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée. Le Père Montour a été directeur et organisateur des Pèlerinages à l'étranger du Cap durant 40 ans.

Les funérailles auront lieu le mardi le 19 courant, en la Basilique de Notre-Dame du Cap, Cap-de-la-Madeleine à 11h00. Le défunt sera exposé au Salon Funéraire de la Maison J.D. Garneau, 405 Boul. Sainte-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine. Ouverture du salon: Lundi de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Mardi jour des funérailles à compter de 9h00. L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine.

Il laisse dans le deuil: ses frères et sœurs Yvette (Clovis Ritchotte) de Drummondville, Jacqueline (Charles-Auguste Lemire) de Drummondville, Patricia (Emery Arel) de Drummondville, Berthold de Saint-Lucien, Lucia (Roland Lefebvre) de Floride, Norman de Labrador City, Hermance (Paul-Émile Cloutier) de Sainte-Perpétue; ses belles-sœurs Emma Montour de Drummondville et Jeannine Martel de Montréal; ses neveux et nièces Réal Martel, Huguette, Claude, Lise, Jean-Marc, Louise-Hélène, André, Serge, Céline, Claudette et Françoise Martel, Rénald Sylvie et Robert Montour, Yvon Micheline, René, Suzanne, Richard, François et Louise Montour, Francine, Mireille et Colette Ritchotte, Monique, Gisèle et Alain Lemire, Léo, Jacques Jean-Paul et Laurent Arel, Lucie, Carmen, Hélène et Julie Montour, Raymond et Linda Lupien, Louise, Marlène, Christine et Denis Lefebvre, Marthe Cloutier, Guy et Daniel Martel; ainsi que plusieurs cousins(e)s et de nombreux ami(e)s.

• LES ACTUALITÉS •



Al Gore: terne?

PHOTO ARCHIVES

Visite du vice-président US

Gore vient voir la «clôture canadienne»

LARRY WELSH
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le vice-président américain Al Gore, qui est si terne que son nom de code auprès des services secrets est resté banallement Al Gore, rencontre demain le premier ministre Jean Chrétien qui lui, selon un écrivain, ressemble au conducteur attendant ses complices durant un vol de banque.

M. Gore doit effectuer une visite de cinq heures dans la capitale nationale demain pour assurer le suivi de routine des relations canado-américaines.

«Je ne pense pas que nos clôtures ont besoin d'être réparées. Il faut toujours s'occuper des clôtures sur une base régulière», a déclaré M. Gore lors d'une entrevue au réseau *Newsweek* la semaine dernière.

Avec ce genre d'ordre du jour, M. Gore pourrait ajouter le technicien Maytag à sa liste croissante d'images aussi ternes que celle du réparateur de lessiveuse.

Toutefois, le vice-président effectue sa visite alors que le baromètre politique augmente au pays.

■ Le Québec est à la veille d'une campagne électorale qui pourrait semer la discorde.

■ Plusieurs querelles commerciales entre le Canada et les États-Unis ne sont pas encore résolues, dont le blé, le saumon du Pacifique, le bois d'œuvre et l'acier.

■ Le Canada et les États-Unis ont des points de vue très différents sur la situation de certains points chauds du globe.

Demain, le plus controversé des sujets de discussion portera sur Haïti: le moment est-il venu d'utiliser la force pour ramener la démocratie dans ce pays démunis des Caraïbes?

Plusieurs responsables américains ont indiqué qu'une intervention militaire destinée à rétablir le président déchu Jean-Bertrand Aristide n'était pas exclue.

Le Canada entretient des réserves concernant l'idée d'une invasion et préfère plutôt l'imposition de sanctions qui pourraient forcer les dirigeants militaires haïtiens à négocier une entente.

Durant son séjour au Canada, M. Gore devra aussi s'occuper avec doigté de la question de l'avenir du Québec. Le Parti québécois, qui promet de tenir un référendum sur la souveraineté s'il remporte les prochaines élections, continue à se maintenir en tête dans les sondages d'opinion.

M. Gore a détourné le sujet durant son entrevue télévisée la semaine dernière.

«C'est une question qui doit être décidée par les Canadiens, c'est pourquoi nous maintenons une distance respectueuse, non pas parce que nous la considérons marginale mais parce que c'est un dossier où nous n'avons pas le droit d'intervenir ni même de commenter.»

La préparation du sommet des pays du Nord et du Sud de l'Amérique à Miami en décembre prochain est la principale raison de la venue au Canada du vice-président américain.

Sa visite servira également à préparer le terrain pour un voyage du président Bill Clinton au Canada cette année, probablement en septembre.

Papineau, seule voie d'accès à Jacques-Cartier

LE DEVOIR

À compter d'aujourd'hui, l'avenue Papineau est la seule voie d'accès au pont Jacques-Cartier.

Il ne sera plus possible d'atteindre le pont via les rues Dorion et Lafontaine.

Des panneaux de signalisation seront placés sur les artères Sainte-Catherine, René-Lévesque, Sherbrooke, Ontario et Maison-neuve, afin de diriger la circulation vers l'avenue Papineau.

Ces mesures ont pour but d'apporter un peu de quiétude aux résidents des quartiers environnants. Piétons et cyclistes pourront également emprunter le pont de façon plus sécuritaire.

La Ville de Montréal prétend même que cette limite d'accès au pont assurera la fluidité de la circulation.

Les attraits touristiques sont à bord d'une montagne russe

La fluctuation est très grande cette année

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

L'indice global de fréquentation des principaux attraits touristiques montréalais a connu une pointe de 124% en mars pour chuter ensuite à 96% en mai. La fluctuation est très grande cette année, car janvier s'est avéré un mois désastreux avec un taux de fréquentation ne dépassant pas 66% du niveau de janvier 1993.

Tels sont les pourcentages mis en relief dans l'analyse mensuelle de fréquentation des attraits touristiques préparé par l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal. Bien sûr, c'est le casino qui est la nouvelle attraction touristique vedette. Sa fréquentation a attiré le nombre impressionnant de 369 000 personnes en mai et de 1 656 000 pour les cinq premiers mois de 1994.

Le Vieux-Port a toutefois vu sa fréquentation tomber pour la deuxième année consécutive. En mai 1992, à l'occasion du 350e anniversaire de Montréal et de l'inauguration des rives modifiées du Saint-Laurent à l'ancien Quai Jacques Cartier, on avait enregistré 1 088 000 visiteurs par rapport à 568 000 en mai 1993 et 537 000 en mai 1994. On semble avoir rejoint une vitesse de croisière.

La fréquentation du Biodôme et du

Jardin botanique a également décliné d'une manière fort importante. Le Biodôme a attiré 113 000 entrées en mai 1993 mais seulement 80 000 en mai 1994. Le Biodôme fut inauguré le 20 juin 1992 et sa clientèle est à peu de choses près la même qu'au Jardin botanique. A celui-ci, on a compté 93 000 entrées en 1993 et 78 000 en 1994.

Musée des beaux-arts

Des 10 principaux musées montréalais, seul le Musée des beaux-arts a amélioré sa performance en 1994. Sa clientèle fut de 17 500 en mai 1991, elle a augmenté à 23 700 en mai 1992, s'est stabilisée à 22 300 en mai 1993 pour soudainement doubler à 56 200 en mai 1994. Ce nombre d'entrées a été dépassé seulement en mai 1990 avec un total de 57 200 visiteurs.

Ensuite, le Planétarium a attiré, à peu de choses près, le même nombre de visiteurs que le Musée d'archéologie et d'histoire, 21 000 visiteurs. Sa progression fut de 50% par rapport à l'an dernier.

Par contre, le Musée d'archéologie a vu sa clientèle régresser de 25 000 à 21 000 spectateurs. Pour son premier mois d'activité en mai 1992, ce musée n'avait attiré que 14 000 visiteurs pour son inauguration.

Le Musée d'art contemporain n'a obtenu qu'une fréquentation de 14

400 personnes en mai, à peine plus qu'en 1993. A son ouverture, en mai 1992 également, il avait attiré 17 600 personnes.

On ne peut pas dire que ce musée à la cote du public. Le Musée McCord a aussi des problèmes de fréquentation. Il avait lui aussi réouvert en mai 1992 et attiré 19 400 personnes.

En mai 1994, celle-ci a glissé à 8 500 personnes, le même nombre que l'an dernier.

Le phénomène n'est guère différent au Centre d'histoire de Montréal qui a compté 7 300 visiteurs en mai.

Le Centre canadien d'architecture vient au septième rang de ces institutions qui attirent les touristes. Le CCA avait attiré 7 700 visiteurs en mai 1990, mais il n'en a enregistré que 5 200 en mai 1994, ce qui est à peu de choses près la performance de mai 1991 et de mai 1992, mais mieux qu'en 1993.

Viennent ensuite le Château Ramezay, la Maison Sir Georges-Étienne Cartier, le Musée David Stewart et le Musée Dufresne des arts décoratifs. Les autres institutions à attirer les touristes sont le Zoo de Granby, le Musée du commerce de la fourrure, le Parc Safari et le Centre d'interprétation du Canal Lachine où les taux de fréquentation sont du même ordre que le CCA et le Musée McCord.

Accord avec le département de la Justice et la Commission européenne

Microsoft s'en tire à bon compte

Seattle (Reuter) — L'accord conclu par Microsoft Corp avec le département américain de la Justice et la Commission européenne, qui accusaient de concurrence déloyale le numéro un mondial du logiciel, est en réalité favorable à la société, déclarent des analystes.

Microsoft a promis de modifier la manière dont elle accorde la licence de ses produits aux fabricants de micro-ordinateurs.

Elle avait été accusée d'abus de contrats «exclusifs et anti-concurrentiels» afin de gêner la concurrence.

Pour les analystes du milieu de l'informatique, cet accord ne devrait avoir que peu d'effet, s'il en a un, sur l'activité de la société, mais aura surtout pour avantage d'éviter de longs et coûteux frais de justice. Il écarte également la menace brandie par les autorités d'un éclatement autoritaire de la société, pour permettre à la concurrence de mieux se développer.

Cela faisait quatre ans que le gouvernement enquêtait sur l'affaire. La Federal Trade Commission, saisie de l'affaire pendant trois ans, n'a pris aucune décision, les membres de cette instance étant divisés.

C'est alors que le département de la Justice a pris l'affaire en main, l'année dernière, le nouveau gouvernement Clinton semblant alors déterminé à réaliser une avancée décisive dans le domaine de la lutte contre les pratiques anti-concurrentielles en choisissant une des sociétés-phares de la dernière décennie.

Mais on remarque que l'accord ne fait aucune mention d'une des plaintes les plus insistantes des concurrents de

Microsoft, à savoir qu'en dominant les systèmes d'exploitation des PC, elle dispose aussi d'un avantage dans les applications, comme les traitements de texte.

«Tout cet aspect des plaintes de l'industrie de l'informatique n'est même pas évoqué», dit Dwight Davis, directeur de Windows Watcher, une lettre confidentielle consacrée à Microsoft.

David Bradford, avocat de la société rivale Novell Inc, qui a apporté dans l'affaire la plainte de l'Union européenne, admet que l'accord «n'est pas aussi vaste que nous l'aurions souhaité». Il pense cependant que cet accord est favorable à des sociétés comme Novell et IBM qui fabriquent des systèmes d'exploitation concurrentiels de Microsoft.

Mais les analystes du secteur soulignent que la bataille des systèmes d'exploitation a déjà été largement remportée par Microsoft. Cette domination, ajoutent-ils, devrait se maintenir l'année prochaine avec le lancement de «Chicago». Cette nouvelle version de l'interface graphique Windows fonctionnera comme un système d'exploitation supplantant le DOS, même si elle utilise toujours de programmes DOS. IBM, qui dominait autrefois l'informatique, a dû se battre en justice pendant 13 ans avant de voir la plainte contre elle retirée dans les premières années de l'administration Reagan.

Toute cette affaire aura coûté à Microsoft moins cher qu'une banale affaire de non-respect de brevet pour laquelle elle a accepté de payer à une petite société californienne, Stac Electronics Co, la somme de 83 millions de dollars sur plusieurs années.

Vie de chien à la SPCA de Montréal

LE DEVOIR

L'Académie de médecine vétérinaire du Québec (AMVQ) s'inquiète de la situation qui prévaut au refuge de la SPCA, à Montréal. Le Dr Normand Plourde, président de l'Académie a fait parvenir vendredi une lettre à ce sujet à M. Alex Wolf, directeur général de la SPCA canadienne à Montréal. M. Plourde a visité les locaux de la SPCA plus tôt cette semaine et il écrit que cette visite lui a permis de «constater l'état déplorable de certains ani-

maux placés sous la garde de la Société». Le vétérinaire décrit des conditions de détention concentrationnaires et se plaint d'euthanasies jugées inutiles avant d'ajouter que «les locaux et leurs conditions d'entretien, les équipements ainsi que les médicaments disponibles ne sont pas adéquats».

L'AMVQ représente plus de 450 médecins vétérinaires qui pratiquent dans le domaine des animaux de compagnie au Québec.



PHOTO AP

Cette image infra-rouge prise par l'observatoire W.M. Keck de l'Université de Californie montre la collision de fragments de la comète Shoemaker-Levy contre Jupiter.

Collision de la comète sur Jupiter

Stupéfaction des scientifiques

Greenbelt (AFP) — Les scientifiques américains sont «stupéfaits» par la découverte de secrets de Jupiter à la suite de la collision de fragments de la Comète Shoemaker-Levy contre la lointaine planète.

«Je pense que nous sommes tous incroyablement stupéfaits de ce que nous avons vu la nuit dernière», a déclaré le Dr Heidi Hammel, chercheur au MIT (Institut de Technologie du Massachusetts), hier lors d'une conférence de presse au centre de vol Goddard à Greenbelt.

«Nous avons tous sauté au plafond quand nous avons eu connaissance des résultats» de l'observation du phénomène, a indiqué pour sa part le Dr Carolyn Shoemaker, l'une des trois scientifiques qui ont découvert la Comète.

Les scientifiques ont toutefois souligné que le plus important restait à venir avec de nouveaux et importants impacts prévus d'ici à vendredi sur la surface de Jupiter.

«L'orchestre est seulement en train de se mettre en forme», a pour sa part souligné David Levy, également l'un des auteurs de la découverte de la comète.

Les observatoires terrestres et le télescope spatial Hubble ont saisi d'impressionnantes images des explosions et des gerbes géantes provoquées par la collision sur la plus grande planète du système solaire.

Les premiers clichés du choc ont montré que la densité atmosphérique de Jupiter a été déchirée sur une ouverture mesurant la moitié du diamètre terrestre. «Nous pouvons évaluer très heureusement que cette comète

se dirige vers Jupiter et non sur la Terre», a dit le Dr Hammel.

Si le premier fragment de la comète avait heurté la Terre «ceci aurait provoqué une catastrophe majeure, probablement la pire qu'aurait pu connaître le genre humain», a estimé de son côté le Dr Eugene Shoemaker, le troisième scientifique à avoir découvert la comète. La communauté scientifique américaine entame un débat sur les premières découvertes.

(Un troisième morceau de la comète Shoemaker-Levy a atteint Jupiter hier avec une force 100 000 fois supérieure à celle d'une bombe à hydrogène, ce qui a provoqué la formation d'une grosse fumée qui pourrait permettre d'éclaircir le mystère de la composition de la planète, a déclaré un astronome en Australie.

Les premiers fragments de la comète ont atteint la taille d'un kilomètre. Les scientifiques s'attendent à voir apparaître des fragments plus importants — dont quatre d'entre eux atteignent près de trois kilomètres — qui devraient bombarder Jupiter aujourd'hui, mardi ou mercredi.

Il y a également discussion entre spécialistes sur la durée de l'effet des impacts dans l'atmosphère. Le Dr Hammel estime que la marque de ces impacts pourrait rester dans la partie supérieure de l'atmosphère pour une durée certaine, tandis que M. Levy penche pour une hypothèse de quelques semaines.

Les scientifiques sont curieux de voir ce qu'il adviendra quand les plus importants corps retomberont.

INVITATION:
À tous les
lecteurs du Devoir

Les amis du vin du Devoir tiendront leur prochaine rencontre le lundi 1er août prochain. Venez donc rencontrer Jean Aubry, notre chroniqueur en vin, à la Maison du Gouverneur à l'occasion d'une dégustation réservée exclusivement aux Amis du Vin du Devoir.

Le lundi 1er août à 18h30
Entrée: 15 \$

Réservez dès maintenant, les places sont limitées!
Pour réservation: 985-3302 *

LA MAISON DU GOUVERNEUR
Au Pied-du-Courant,
901, Delorimier (angle Notre-Dame)

* Les réservations seront prises sur la base de premier arrivé premier servi selon l'ordre d'arrivée des chèques au Devoir.

RÉSULTATS	
loto-québec	
GAGNANTS	LOTS
6/6	1 10 000 000,00 \$
5/6+	9 136 507,70 \$
5/6	413 2 379,80 \$
4/6	25 021 75,30 \$
3/6	495 470 10,00 \$
Vente totale: 29 211 470,00 \$	
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00 \$	
Prochain tirage: 94-07-20	
Tirage du 94-07-16 21 27 28 32 38 42 Numéro complémentaire: 22	
Tirage du 94-07-16 13 23 28 36 39 41 Numéro complémentaire: 12	
MISE-TÔT 18 28 34 35 GAGNANTS LOT 42 1 190,40 \$	
Extra Tirage du 94-07-16 NUMÉROS LOTS 422239 100 000 \$ 22239 1 000 \$ 2239 250 \$ 239 50 \$ 39 10 \$ 9 2 \$	
Extra Super 7 Tirage du 94-07-15 NUMÉROS LOTS 633690 100 000 \$ 33690 1 000 \$ 3690 250 \$ 690 50 \$ 90 10 \$ 0 2 \$	
SUPER 7 Tirage du 94-07-15 4 21 24 34 38 41 46 Numéro complémentaire: 2 GAGNANTS LOTS 7/7 0 5 000 000,00 \$ 6/7+ 1 79 033,10 \$ 6/7 28 2 469,80 \$ 5/7 1 626 151,90 \$ 4/7 34 362 10,00 \$ 3/7+ 32 077 10,00 \$ 3/7 280 655 part. gratuite Vente totale: 4 233 098,00 \$ Prochain gros lot (approx.): 5 500 000,00 \$ Prochain tirage: 94-07-22 TVA, le réseau des tirages Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.	

Quand
remarchera-t-on
sur la Lune?

Washington (Reuter) — Vingt-cinq ans après le succès de la mission Apollo 11, les scientifiques, bridés par les contraintes financières, s'interrogent sur la date du retour de l'Homme sur la Lune.

«Ce n'est pas sur nos écrans de contrôle», regrette Mark Hess, porte-parole de la Nasa.

«Les priorités financières sont telles que nous ne pouvons faire en ce moment de lourds investissements pour retourner sur la Lune», explique Carl Pilcher, responsable de la Nasa.

Si le premier homme à poser le pied sur la Lune le 20 juillet 1969 était américain, il est probable que toute nouvelle expédition serait internationale et impliquerait le concours de l'Europe et du Japon.

ROBIC
DEPUIS 1892
AGENTS DES BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS
55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H3Y 3K2
Tél: (514) 945-7074 Tél: (514) 988-0000
La maîtrise des intangibles

• LES ACTUALITÉS •

Cascade de pétitions contre les harnachement des chutes de Val Jalbert

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le harnachement hydro-électrique des chutes de la Ouiatchouan, à Val Jalbert, au Lac Saint-Jean, y a suscité au cours des derniers mois une opposition à peu près unanime — 35 mémoires sur 40! — au nom de la préservation du patrimoine historique et de la protection de l'environnement, en l'occurrence la rivière Ouiatchouan, déjà aux prises avec la ponction exercée par les turbines d'Alcan.

Mais l'examen au microscope de ce projet, auquel la population jeannoise s'est livrée à l'occasion des travaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), a débordé les préoccupations locales.

Cet examen a notamment mis à jour les faiblesses d'institutions publiques aussi importantes que la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) et d'Hydro-Québec quant au choix des promoteurs privés de petites centrales et des bénéficiaires des forces hydrauliques du domaine public, cédés ici sans appel d'offres et à des conditions dénoncées par plusieurs.

La SEPAQ a notamment été mise en cause dans ce dossier pour avoir privilégié, au prix de concessions fort critiquées, le projet de la société MCQ-Hydro Canada Inc aux dépens d'un projet de moindre impact mis de l'avant au même moment par les Montagnais.

Les Jeannois n'ont pas accepté, d'autre part, que les 10 millions\$, qui seront versés en 25 ans par les promoteurs à la SEPAQ, puissent être versés, en tout ou en partie, dans le budget global de cette société d'Etat au lieu de servir exclusivement au développement de la région.

Engagements qui pourraient fondre

Ils n'ont pas apprécié, non plus, d'apprendre que les engagements pris par le promoteur pour préserver la chute du village «fantôme» de Val Jalbert pourraient fondre si la SEPAQ en convenait avec les promoteurs. La chose est d'ailleurs d'autant moins rassurante que la SEPAQ est officiellement en instance de privatisation, ce qui fera passer ses droits et obligations à des intérêts privés.

Le dossier a aussi pris une teinte hautement politique du fait que deux des propriétaires de MCQ-Canada Inc sont MM. Fernand Lalonde et Pierre Lajoie. M. Lalonde a été ministre d'Etat et Solliciteur général du Québec dans le gouvernement Bourassa entre 1973 et la défaite de 1976 pour réapparaitre comme leader parlementaire libéral jusqu'en mars 1984.

Le gouvernement Bourassa lui a confié notamment la privatisation de Québec Air, en 1986, et de Dofors, en 1987.

Quant à M. Lajoie, il fut président par intérim du Parti libéral du Québec quelques mois en 1973.

MCQ-Hydro-Canada Inc veut harnacher les eaux de la Ouiatchouan, à Val Jalbert, pour en tirer 24 MW, qui seront achetés par Hydro-Québec pendant 25 ans. La société d'Etat versera au cours de cette période à MCQ entre 6 et 13,4 millions\$ par année en revenus bruts, ce qui rapportera cumulativement aux promoteurs plus de 231 millions\$ en 25 ans.

La SEPAQ, qui cède les forces hydrauliques de la chute publique, touchera comparativement 10 millions en 25 ans, mais seulement le cinquième durant les 10 premières années alors que cet argent a plus de valeur.

Ces turbines à dollars produiront des revenus qui atteindront plus de 28 millions\$ par année dans 50 ans, si le contrat est renouvelé une seule fois!

MCQ et la SEPAQ se sont entendus pour garder à la chute une certaine allure, soit six mètres cubes à la seconde l'été, durant la période touristique, et un peu plus de 2 m/s la nuit et le reste de l'année. Son débit régulier est souvent de quatre à cinq fois supérieur.

Gonfler la chute

La SEPAQ pourra toujours obtenir plus d'eau si elle veut gonfler la chute pour des spectacles mais devra la remettre plus tard aux promoteurs.

Le débit réservé par ces derniers ne sera exigible, ont-ils dit, que si l'eau est disponible et en fonction de la gestion du lac des Commissaires, en amont.

Ce dernier est géré par le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) en vertu d'un contrat avec Alcan, pour assurer une réserve d'eau supplémentaire aux barrages privés de l'aluminerie, à l'embouchure du lac Saint-Jean. MCQ devra se contenter de turbiner l'eau disponible car elle n'aura aucun réservoir.

Plusieurs mémoires ont souligné qu'aucune expérience n'avait démontré que le débit réservé de 6 mètres/seconde le jour maintiendra l'esthétique de la célèbre chute.

De nombreux autres mémoires, dont celui des Montagnais, ont aussi noté que les 2 mètres seconde réservés pour la nuit n'assureront pas une vie aquatique normale dans le bout de rivière qui sépare la chute du lac.

Plusieurs ont souligné les carences que contient, à leur avis, cette étude d'impacts quant aux impacts fauniques en amont et en aval du site.

En réalité, ce projet aura aussi des effets draconiens sur la portion de rivière en haut de la chute. En effet, le haut de la chute ne formera pas un réservoir. La prise d'eau de la centrale sera installée plus de 2 km en amont, ce qui laisserait peu d'eau à la rivière, ce dont souffriraient les espèces de l'estuaire.

Les Montagnais devaient, de leur côté, révéler un aspect très instructif de ce dossier.

Ils avaient commencé à préparer en 1990 un projet

de mini-centrale mais plus en amont sur le cours d'eau, ce qui épargnait le site historique. Ils ont informé la SEPAQ de leur projet en 1991, soit avant que cette société d'Etat ne cède ses droits de chute à l'occasion d'un deuxième protocole avec MCQ.

Mais entre le premier protocole, signé avec MCQ en 1990, et le deuxième, il y a eu un changement important dans la philosophie de la SEPAQ à l'endroit du projet.

La priorité accordée d'abord à la mise en valeur du patrimoine historique et naturel de Val Jalbert est devenue, en deux ans, une stratégie de protection de l'aspect visuel et de la vocation récréo-touristique, ont noté plusieurs intervenants.

«Cédé ses droits»

Mais surtout, les Montagnais ont mis en évidence que, même informée de l'existence d'un projet potentiellement plus respectueux du site, la SEPAQ a cédé ses droits de chute, sans appel d'offres, à une des grandes éminences grises du gouvernement, ce que les Amérindiens ont qualifié «d'immoral» de la part d'une société d'Etat investie d'une responsabilité sociale et économique.

Plusieurs mémoires ont aussi souligné que l'étude d'impact, pourtant jugée conforme aux règlements par le MEF, ne comportait aucune justification énergétique, Hydro-Québec se contentant d'invoquer, outre son Plan de développement, les retombées économiques et l'amélioration de la flexibilité de son réseau local!

Ce qui est nouveau et révélateur d'une nouvelle vision économique, c'est l'attaque tous azimuts lancée autant par les groupes environnementaux que les acteurs institutionnels sur la valeur économique de ce projet.

Le site de Val Jalbert, un des piliers récréo-touristiques de la région, a nécessité 4 millions\$ en 20 ans et génère aujourd'hui 85 emplois saisonniers, quelque 300 000\$ en profits nets annuels, ce qui ne tient pas compte des dépenses incidentes des 125 000 personnes qui l'ont visité en 1993.

Pour les Jeannois, cette ressource «renouvelable», qui profite à tous, est trop précieuse pour qu'on y touche un tant soit peu au profit de quelques promoteurs. La région ne ramassera d'ailleurs que 40% des 40 millions\$ dépensés en phase de construction, et un seul emploi permanent par la suite.

Le rapport du BAPE sera déposé le 2 septembre, à quelques semaines des élections. En attendant, la MRC, opposée au projet, a décidé de prendre l'initiative du jeu: elle réclame de devenir propriétaire du site de Val Jalbert pour l'opérer dans l'intérêt de sa population. L'histoire ne dit pas combien de mégawatts électoraux seront produits par cette histoire!

Rivalités internes à l'Immigration

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La direction de l'exécution de la loi au ministère de l'Immigration était mal administrée, des rivalités internes et un manque d'information nuisaient à son fonctionnement, et les fonctionnaires subissaient l'impact d'un mauvais équipement, a conclu une enquête de vérification interne du fédéral effectuée l'an dernier.

Un symptôme grave expliquait plusieurs problèmes: les employés du ministère avaient du mal à obtenir rapidement des renseignements sur les dossiers criminels des immigrants.

L'étude de neuf pages datée du mois d'août 1993 sur la direction de l'exécution de la loi, qui a été obtenue grâce à la Loi d'accès à l'information, dépeint un service miné par une mauvaise administration, des communications déficientes et une sécurité inadéquate pour ses employés.

Les enquêteurs critiquent les règlements nuisant aux fonctionnaires qui recherchaient des données rapides sur l'assurance-chômage, la citoyenneté et les dossiers personnels des programmes sociaux — de l'information qui aurait «facilité le travail d'exécution de la loi et augmenté l'efficacité».

Les conclusions ont touché à plusieurs aspects: pas de planification stratégique; collecte limitée d'information; mauvaise gestion des renseignements; surveillance inadéquate des règles d'exécution de la loi;

manque d'uniformité dans l'application des politiques nationales, des priorités et des règles d'application.

Changements d'adresse

Le rapport de vérification interne indique que les fonctionnaires ne se fiaient pas aux renseignements qu'ils tiraient de l'informatique. Même de simples changements d'adresse n'étaient pas enregistrés en temps voulu.

Il était parfois difficile d'obtenir à temps des indications au sujet d'activités criminelles.

Ces conclusions se sont vérifiées récemment dans l'affaire de la déportation du jeune Clinton Gayle, d'origine jamaïcaine.

Le suspect de 25 ans a depuis fait l'objet d'un chef d'accusation dans la mort d'un policier torontois qui a été victime d'une fusillade, le mois dernier.

Il a aussi été écrit que pas suffisamment de renseignements étaient mis en commun, que les fonctionnaires de la direction n'avaient pas de rapports assez étroits avec la GRC ou les agents des douanes, et que l'importance des enquêtes était sous-estimée.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE. 150.000\$. Lieu du tournage de la série *Comman*. Parmi les plus remarquables couchers de soleil au monde! Cette résidence située sur le bord du fleuve comprend: 4 chambres, foyer en briques au salon, meublé au complet, garage, terrain, 17.745 pi.ca. Pour info: Marc Lavoie, Inter-Québec, (418)667-3465.

PIERREFONDS. superbe maison, 2 400 p.c., 4 c.c., 3 s/bain, garage, foyer, piscine creusée. 874-1446.

TERREBONNE. bungalow, 3 c.c., s/sol fini, 2 s/bain, 81 900\$. 874-1446.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

C.D.N. Nouveau sur le marché. Spacieux, impeccable, 3 1/2 avec terrasse, près Université J. Pilon 739-1598. Trans-Action Mt-Royal.

ILE-DES-SOEURS. condo, 2 c.c., foyer, piscine, stat. int., 130 000\$. 874-1446.

OUTREMONT ADJ

CONDO LE RICHE MONT

Jeanne Manes près Laurier; 3 1/2 tout béton (831 p.c.); niveau terrasse; fin construction livrable septembre; option stationnement. Moins de 90 000\$. 277-1778

OUTREMONT

Le Chenonceau, chemin Ste-Catherine Villeneuve, superbe condo 5 1/2, 3 c.c., 2 s/bains, piscine ext., garage. Vente propriétaire. 325.000\$ 767-4878, 1 sem. (819)394-3420.

PLATEAU.

condo, 5 1/2, 2 c.c., stationnement, 105 000\$. 874-1446.

120

LAURENTIDES

MAISON pour une star, 200' sur lac Millette, sommet d'une pente de ski, 4 foyers, 625.000\$. (212)752-6747.

ST-DONAT. condo haut de gamme, sur le lac Archambault, 3 c.c., mezzanine, 2 s/bains, sundeck, prix éval. mun., occ. imm. Doit vendre. 819-424-4877, MTL: 667-6624.

135

TERRAINS

ST-ADOLPHE D'HOWARD. 95 pi. sur Lac Travers, 33.000 pi.ca. Beau site, très privé, Pas de bateau. 744-2974 (soir).

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

A 15 MIN. du centre-ville, près métro Verdun, 5 1/2, 3e, ensoleillé, tranquille. 450\$. 769-6455.

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 16 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MASTERCARD VISA

170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

PARIS (BOULOGNE). MÉTRO à la porte, appart. meublé, 6 1/2 (1 1/2 s.b.), cuisine équipée, tout fourni. Au mois. Libre 15 oct. (613)744-1806.

VILLENNES. 20 km banlieue ouest de Paris, près gare et RER. Appart. 2 c.c., meublé. Pour 1 an. 932-1630.

176

CHALET À LOUER

LAC MALAGA. Eastman. 3 c.c., tout équipé, literie complète, lave-vaiss., micro-ondes, pédalo, chaloque. Par semaine. 694-6787 (rép.).

251

BUREAUX À LOUER

LUXUEUX bureaux. 2.500 pi.ca. avec petit entrepôt et quai. Aussi espaces 300 pi.ca. et c. Coin 13 et 40, ville St-Laurent. 476-6500.

259

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

OUTREMONT. pour commerce ou bureau, près Laurier, 600 à 1500 p.c. 733-1228.

301

OEUVRES D'ART

TABLEAU. Huile, Aytote, grandeur 20x24, originale. 625-2502 (rép.).

313

ORDINATEURS

ORDINATEUR 386. 20 MHz, 2 meg, 40 mer d. dur, écran VGA, 450\$. 874-1446.

350

ANIMAUX

A VENDRE. chats Somali légers, bleu et blanc, vaccinés. 671-1146.

501

OCCASIONS D'AFFAIRES

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 489-5484.

530

COURS

GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

575

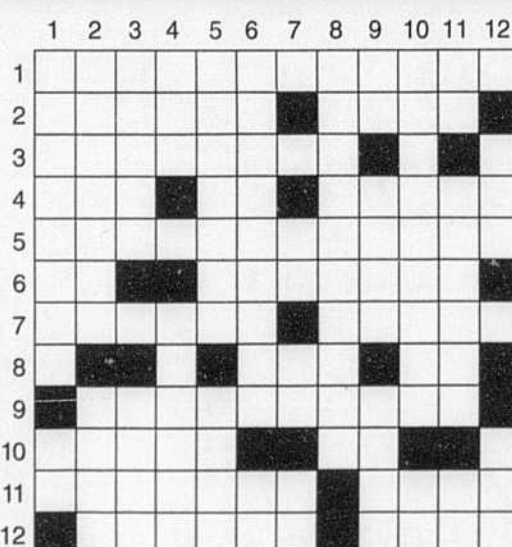
DÉMÉNAGEMENT

GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE

985-3344

MOTS CROISÉS



- HORIZONTALEMENT**
- Remboursable par annuité.
 - Gaz. — Furoncle.
 - Pierre fine gravée en creux.
 - Cri de douleur. — Lanthane.
 - Nomenclature.
 - Iridium. — Couvre-pieds.
 - Travail. — Bout d'une cigarette.
 - Bugle à fleurs jaunes. — Dévêtu.
 - Agréables.
 - Rogne une pièce de verre. — Ferrure.
 - Garder. — Tuyau.
 - Région de la Grèce. — Mammifère paresseux.

- VERTICALEMENT**
- Armée de l'air. — Gadolinium.
 - Façon. — Crédit.
 - Choisir. — Instrument de musique.
 - Poulie. — Dont on jouit sa vie durant.

- Solution de samedi**
- BRACHETTES
 - RACHETTES
 - INTERACTIONS
 - REDEMANTER
 - DAIMES
 - SEVASA
 - UNE QUATRE
 - INSTITUTION
 - ATA
 - REGATE
 - OSERA
 - ERE
 - ENNUI
 - AN

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
max 26	min 16	max 27	18/30	18/27



Prévision à long terme pour Québec

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
max 24	min 14	max 23	15/27	15/27

Prévision à long terme pour OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
max 26	min 16	max 27	17/29	17/27

Deux millions de Québécois pourraient avoir besoin de la Fondation québécoise du cancer

Ca fait pas mal de monde!

Fondation québécoise du cancer

Tél: (514) 527-2194
Ext.: 1-800-363-0063

LE MONDE

PERSPECTIVES

Damas compte sur Washington pour faire la paix avec Israël

ROUEIDA MABARDI
AGENCE FRANCE-PRESSE

La Syrie souhaite que le secrétaire d'État américain, Warren Christopher, attendu demain à Damas, puisse faire avancer ses propres négociations avec Israël après les percées réalisées par les Palestiniens et les Jordaniens.

Une source syrienne autorisée a expliqué que Damas est «optimiste et déterminée à aller de l'avant» après que le président Bill Clinton eut renouvelé vendredi son engagement à une paix globale au Proche-Orient.

Les déclarations de M. Clinton sur «l'extrême importance» des pourparlers israélo-syriens et son entretien téléphonique vendredi avec son homologue syrien, Hafez al-Assad, ont éloigné pour les Syriens la crainte de se retrouver isolés dans le processus de paix.

«Ce n'est pas la situation la plus confortable» qu'ait connu la Syrie depuis le début du processus en octobre 1991, a souligné un diplomate occidental, dans une allusion à l'accord Israël-OLP sur l'autonomie et au démarrage de discussions sérieuses entre les Israéliens et les Jordaniens.

L'intérêt de la tournée de M. Christopher, qui doit se rendre à deux reprises à Damas — demain et vendredi —, a été relancée par la reconnaissance par Israël de la souveraineté syrienne sur le Golan.

La déclaration du ministre des Affaires étrangères Shimon Peres, est toutefois insuffisante au regard des exigences de Damas, même si cela répond à l'une d'elles. Le quotidien officiel *Techrine* a minimisé la portée du geste israélien, en soulignant que M. Peres «a refusé dans cette même déclaration toute proposition de retrait d'Israël du Golan».

Les négociations bilatérales piétinent depuis près de trois ans. Israël exige que Damas s'engage à une paix totale, en échange d'un retrait sur le plateau du Golan. La Syrie réclame un engagement israélien pour un retrait total du Golan comme préalable à la paix.

Un responsable syrien a indiqué que «l'acceptation par Israël d'un retrait aux frontières d'avant le 4 juin 1967 est le point de départ nécessaire pour ranimer les discussions et les faire aboutir à une paix globale».

Pour préserver ce qui peut l'être de la coordination arabe, élément fondamental de sa politique, Damas, «inquiété et frustré» par les accords et discussions séparés de ses partenaires dans le processus de paix, a réagi au début avec un «certain mécontentement mais ensuite avec une réelle modération», selon un diplomate occidental.

Malgré l'effritement des rangs arabes, la coordination reste totale avec le Liban. Le président libanais, Elias Hraoui, l'a encore répété ces derniers jours: «signer la paix, le Liban le fera avec la Syrie et sera le dernier à signer», a-t-il dit.

Le quotidien du parti au pouvoir, Al-Baas, a résumé récemment la position de Damas: «la Syrie est prête à discuter de tout» avec M. Christopher «mais sous réserve de l'intangibilité de sa souveraineté nationale, des principes de la charte de l'ONU et des résolutions internationales» prévoyant le retrait d'Israël des territoires occupés.

EN BREF

TRAFFIC DE PLUTONIUM RUSSE

Bonn (Reuters) — L'Allemagne s'est alarmée du niveau atteint par le trafic de matières nucléaires après la saisie en mai de plutonium provenant de l'industrie nucléaire russe. «Nous avons atteint une nouvelle dimension spectaculaire», a déclaré samedi soir à la télévision allemande le ministre de la Chancellerie Bernd Schmidbauer. Ce trafic, qui a pour origine l'industrie nucléaire russe, implique à la fois des gangs de type mafieux et des responsables d'organisations étatiques, a-t-il ajouté. Selon le magazine *Der Spiegel* qui cite des responsables des services de sécurité, 150 kg de plutonium seraient sur le marché en Europe, soit assez pour fabriquer cinq bombes atomiques.

L'IRA EXÉCUTE UNE INFORMATRICE

Belfast (AFP) — L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a annoncé hier avoir «exécuté» une femme de Belfast, accusée par l'organisation clandestine d'être une «informatrice» de la police antiterroriste. Le corps d'une femme blonde avait été découvert, dans la matinée, en rase campagne, à Roslea, près de la frontière avec la république d'Irlande. Dans un communiqué publié à Belfast, l'IRA a revendiqué l'exécution, précisant que le corps de Caroline Moorhead avait été abandonné à Roslea, après qu'elle eut «avoué» avoir œuvré «de plein gré et activement comme informatrice» de la police antiterroriste de la police depuis septembre 1992. «Elle aurait eu la vie sauve si elle était venue d'elle-même se présenter à l'IRA», a affirmé le communiqué de l'organisation républicaine.

FUSILLADE PRÈS DE PARIS

Dreux (AFP) — Une agression à caractère raciste a fait un mort et sept blessés dont deux grièvement atteints, dans la nuit de samedi à hier, à Dreux en grande banlieue parisienne. Quatre jeunes gens, dont les identités n'ont pas été révélées, étaient hier soir en garde à vue dans les locaux du commissariat de la ville, soupçonnés d'être les auteurs des coups de feu tirés à partir d'une voiture sur un groupe d'immigrés arabes. Sept immigrés ont été blessés dont deux grièvement. Un cinquième jeune passager de la voiture, Stéphane Hubert, 22 ans, a été tué lors d'un échange de coups de feu avec la police.



Des dizaines de milliers de réfugiés rwandais s'entassaient hier dans un camp près de la ville de Goma, au Zaïre.

PHOTO AP

RWANDA

L'aéroport de Goma est bombardé

La France menace le FPR

Goma (AFP) — Le Front patriotique rwandais (FPR) est entré hier après-midi dans la ville de Gisenyi, près de la frontière avec le Zaïre, a indiqué une source militaire française, alors qu'un bombardement de l'aéroport de Goma (est du Zaïre) a fait une dizaine de morts, selon des témoins.

La ville de Gisenyi, située au nord-ouest du Rwanda, était le dernier fief du gouvernement intérimaire rwandais.

A Kigali, hier soir, un haut responsable du FPR, Pasteur Bizimungu, a été nommé président de la république du Rwanda. Il a été choisi pour un période de cinq ans. Le président doit prêter serment mercredi.

A Paris, le gouvernement français a condamné hier les tirs de mortiers, imputés aux rebelles rwandais.

Face aux menaces d'incursion du FPR dans la zone de protection française, dans le sud-ouest du Rwanda, le ministère des Affaires étrangères a également rappelé que toute activité militaire y était interdite.

En effet, hier le FPR a menacé de «pénétrer dans la zone de sécurité humanitaire» mise en place par la France au Rwanda «si des anciens dignitaires du régime rwandais sont autorisés à le faire».

«Si la France accepte que des dirigeants de l'ancien régime et des soldats des forces régulières pénètrent dans cette zone, nous les poursuivrons», a déclaré le major Shabane, porte-parole du FPR.

La France confirme aussi la suspension du pont aérien humanitaire avec Goma, où sont massés des centaines de milliers de réfugiés rwandais.

«La France condamne les bombardements contre les populations civiles réfugiées à Goma au Zaïre qui se sont produits cet après-midi. Ces tirs de mortier notamment contre l'aéroport

ont provoqué la mort de 60 personnes, dont une large majorité d'enfants, et causé de nombreux blessés graves», lit-on dans un communiqué du Quai d'Orsay.

Citant le général canadien Roméo Dallaire, chef de la Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (MINUAR), le ministère français ajoute que «ces tirs, qui provenaient de l'Est et donc du Rwanda, étaient vraisemblablement d'origine FPR».

Selon une source militaire française à Goma, le FPR est entré hier après-midi dans Gisenyi, obligeant les Forces armées rwandaises à se replier sur le Zaïre.

Le FPR a par ailleurs coupé la route au niveau de Rutsiro entre Gisenyi et Kibuye, limite de la zone humanitaire sous contrôle des troupes françaises.

Un officier français a été blessé hier après-midi à Goma, a annoncé une source militaire française.

Par ailleurs, un «accrochage» entre soldats français et forces du FPR s'est produit dimanche en fin d'après-midi «à trois kilomètres à l'intérieur de la zone humanitaire sûre contrôlée par la France» dans le sud-ouest du Rwanda, a annoncé hier à Goma un porte-parole militaire français.

L'accrochage, survenu à hauteur de Rubengera au nord de la ville de Kibuye, n'a pas fait de blessés dans les rangs français, a précisé le lieutenant-colonel Didier Bolelli.

Les forces françaises de l'opération Turquoise «prennent acte que le FPR est entré dans la zone française», a ajouté l'officier, indiquant que la France avait demandé «l'intervention de la MINUAR pour qu'elle proteste auprès du FPR».

«Nous craignons des provocations», a conclu le lieutenant-colonel Bolelli.

Les Casques bleus au Rwanda

L'ONU impuissante à déployer sa force

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Malgré la création d'un système de réserve de soldats destinés aux missions de maintien de la paix, les Nations unies ont échoué à dépêcher rapidement des soldats au Rwanda.

En mai dernier, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, annonçait que le bureau des Forces en attente avait mis sur pied un système d'arrangements relatifs à des forces et moyens de réserve pour le maintien de la paix. Ce système vise à permettre à l'ONU de se faire une idée précise des forces et autres moyens que tout Etat membre pourrait tenir prêts pour les mettre à la disposition d'une opération de maintien de la paix.

Dans un rapport publié il y a quelques jours, Boutros-Ghali soulignait que 21 pays — dont le Canada — ont confirmé leur volonté de fournir quelque 30 000 soldats, policiers civils et personnel administratif ainsi que du matériel militaire spécialisé.

Malgré la disponibilité théorique de ces soldats et de ce matériel militaire, l'ONU n'est pas encore en mesure

de confirmer que sa mission au Rwanda (MINUAR), dirigée par le général canadien Roméo Dallaire, obtiendra les 5500 soldats que le Conseil de sécurité a autorisé en mai dernier.

«Le système des forces de réserve s'est révélé d'une utilité minimum dans le cas du Rwanda», dit Fred Eckhard, porte-parole des Nations unies à New York. Ce système est trop récent et il n'y a pas suffisamment d'Etats qui y ont adhéré».

En plus des 450 Casques bleus déjà présents à Kigali, quelque 800 Ghanéens et Canadiens arriveront au Rwanda vers la fin du mois de juillet. M. Eckhard estime que l'ONU n'a pas encore reçu d'offre ferme pour les 4000 autres Casques bleus qui devaient être déployés d'ici la fin septembre.

Au bureau des Forces en attente, un conseiller militaire fait remarquer que l'utilisation des ressources des Etats participant au système de réserve est liée à de nombreuses conditions.

«Il faut comprendre que les Etats qui nous ont promis des troupes ont aussi posé des conditions à leur utilisation, dit-il. Ainsi, certains pays refusent de voir leurs sol-

datés dépêchés dans une zone de combat. Ils préfèrent les missions de paix où un cessez-le-feu est effectif.

«D'autres pays offrent des troupes mais exigent que l'ONU fournisse l'équipement pour les soldats et le transport vers le lieu de déploiement», dit ce conseiller militaire.

L'officier fait aussi remarquer que les Etats qui ont adhéré au système des forces de réserve ont déjà de nombreux Casques bleus déployés dans une ou plusieurs des 16 missions en cours.

Ces conditions ont jusqu'ici empêché la constitution rapide de la force de Casques bleus de la MINUAR et son déploiement au Rwanda.

M. Eckhard souligne que neuf pays africains et trois pays occidentaux ont manifesté un intérêt pour participer à la MINUAR. Les offres du Ghana (500 soldats) et du Canada (350 spécialistes de communication) sont fermes, a-t-il dit.

L'Ethiopie a offert un bataillon (800 soldats), le Nigeria deux compagnies (300) et le Zimbabwe une compagnie (150), dit-il. Mais, il y a toujours des conditions au déploiement de ces unités».

ITALIE

Berlusconi exige des excuses d'un ministre

Rome (Reuters) — Le président du Conseil italien, Silvio Berlusconi, a demandé hier au ministre de l'Intérieur, Roberto Maroni, de retirer ses accusations à propos du décret sur la détention préventive ou de démissionner.

Maroni, de la Ligue du Nord, affirme être tombé dans un piège destiné à lui faire signer ce décret, qui limite le pouvoir d'incarcération des juges anticorruption.

Berlusconi continue de défendre bec et ongles son décret supprimant la détention préventive pour les personnes soupçonnées de corruption, et a jugé faux et insultants les propos de son ministre.

«J'attends une lettre de Maroni dans laquelle il retire ce qu'il a dit ou présente sa démission», a déclaré Silvio Berlusconi.

Cet ultimatum s'inscrit dans l'épreuve de force engagée à propos du décret entre le premier ministre et la Ligue du Nord, le parti de Roberto Maroni.

Le porte-parole du gouvernement, Giuliano Ferrara, a reconnu à la télévision italienne que le gouvernement était au bord de la crise.

Le président de la Ligue, Umberto Bossi, dont le parti a bâti sa réputation sur la lutte contre la corruption, a déclaré hier que Roberto Maroni ne devait ni démissionner ni s'excuser.

Maroni avait demandé samedi aux dirigeants de son parti de décider s'il devait ou non rester à son poste. Sans la Ligue, le gouvernement de coalition de Silvio Berlusconi perdrait la majorité au parlement.

Umberto Bossi a déclaré avoir demandé au gouvernement de retirer le décret et d'élaborer un nouveau projet de loi concernant la détention préventive.

Roberto Maroni a expliqué que le décret-lui tel qu'il a été publié diffère du texte qu'il avait approuvé. Il a ajouté avoir reçu des assurances selon lesquelles les suspects de corruption ne seraient pas libérés de prison.

«Le texte final que nous avons approuvé a été remanié et ne doit pas devenir loi», souligne Maroni qui dénonce «une tromperie» dans une interview publiée hier par l'Unità.

Le ministre de la Justice, Alfredo Biondi, auteur du texte, a accusé Roberto Maroni d'être un menteur. «Ce sont les mensonges d'un enfant», a-t-il déclaré, précisant que le gouvernement disposait d'une semaine supplémentaire pour résoudre la crise.

Les Serbes de Bosnie pourraient rejeter le plan de paix

Belgrade (AFP) — Les dirigeants des Serbes de Bosnie-Herzégovine ont multiplié ce week-end les déclarations augurant d'un rejet aujourd'hui du plan de paix malgré les fermes menaces des grandes puissances et les pressions de Belgrade.

Le «parlement» autoproclamé en octobre 1991 par les Serbes bosniaques se réunit aujourd'hui à Pale (fief des Serbes bosniaques, près de Sarajevo) pour statuer sur le plan du groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Union européenne) qui attribue aux Serbes 49 % de la Bosnie-Herzégovine contre 51 % à la fédération formée sous l'impulsion de Washington par les parties musulmane et croate bosniaques.

«Il y a de fortes chances que notre parlement rejette le plan parce qu'il demande à la République (autoproclamée sur 70 % du territoire de la Bosnie) de renoncer à 13 grandes villes, à des voies de communication, des vallées et des centrales électriques», a déclaré samedi le leader serbe bosniaque Radovan Karadzic.

Dès la présentation de ce plan, le 6 juillet à Genève, M. Radovan Karadzic avait annoncé la couleur en le qualifiant de «diktat américain» ainsi que de «peu sérieuses» les menaces des grands de lever l'embargo sur les armes au profit des Musulmans si la partie serbe rejetait le plan.

Sans jamais prodiguer de recommandations ouvertes sur le choix à faire, M. Karadzic a au gré de ses déclara-

tions ces derniers jours reproché au plan d'occulter le statut de Sarajevo, sur lequel il a des visées, ainsi que l'accès de sa «république» à la mer Adriatique.

A Belgrade, le président de Serbie Slobodan Milosevic, toujours considéré par la communauté internationale comme le détenteur de la clé du conflit bosniaque, se défend de pouvoir infléchir la position de son impétueux disciple.

M. Karadzic semble de nouveau en disgrâce à Belgrade, comme en mai 1993, lorsque le président Milosevic le poussait à accepter le plan Vance-Owen sur la Bosnie. Il bénéficie en revanche du soutien de l'église orthodoxe serbe, dont le chef, le patriarche Pavle, effectue une visite dans les territoires sous contrôle serbe.

Grands voyageurs, les Belgradois perdent l'espoir de voir, comme promis, se rouvrir l'aéroport de Belgrade en cas de «oui» serbe bosniaque au plan de paix.

L'intransigeance des Serbes de Bosnie peut s'expliquer par le succès de la politique du fait accompli, pratiquée jusqu'ici et les hésitations de la communauté internationale à mettre à exécution ses menaces.

M. Karadzic estime qu'il peut encore gagner du temps. Le président russe Boris Eltsine n'a-t-il pas proposé dimanche dernier à Naples aux sept chefs d'Etat et de gouvernement du G7 de se réunir avec lui pour un sommet spécial sur la Bosnie au cas où le plan de paix ne serait pas accepté par les Serbes?

ALGÉRIE

L'ambassadeur d'Oman serait vivant

Tunis (Reuters) — Les ambassadeurs du Yémen et d'Oman en Algérie restaient introuvables hier, trois jours après leur disparition dans le nord de l'Algérie, mais l'agence de presse d'Oman a déclaré savoir que l'ambassadeur du sultanat était en vie.

De Dubai, l'agence omanaise de presse a rapporté que l'ambassadeur d'Oman était sain et sauf, sans fournir de précision sur l'endroit où il se trouve ni sur le sort de son collègue yéménite.

Elle déclare avoir obtenu ces informations des services de sécurité algériens, selon lesquels Hilal bin Salem Assiyabi «était sain et sauf, en bonne santé».

A Alger, avant l'annonce de l'agence omanaise, la radio algérienne avait déclaré hier après-midi qu'il n'y avait rien de nouveau dans cette affaire.

«La situation pour nous reste la même. On nous a in-

formés que les recherches se poursuivent», a déclaré un diplomate contacté par téléphone depuis Tunis.

L'ambassadeur yéménite Kacem Askar Djibrane et son homologue d'Oman ont été portés disparus vendredi dans la région de Khemis al Kechina, à une trentaine de km au sud-est d'Alger. Leur véhicule carbonisé a été découvert dans le village d'Ouled-Dehadj, à 10 km de là.

Le secrétaire général du ministère algérien des Affaires étrangères a cherché à rassurer une délégation de diplomates arabes en leur déclarant que les «autorités algériennes au plus haut niveau» ont accordé un «intérêt particulier» à la disparition des deux ambassadeurs.

Les autorités algériennes ont déployé un important dispositif de sécurité pour tenter de retrouver les deux hommes qui, selon les services de sécurité algériens, visitaient la région sans en avoir informé les autorités.

É D I T O R I A L

La jungle des règlements

Gilles Lesage

Faisant flèche de tout bois, ne négligeant aucun geste qui puisse lui rapporter quelque dividende électoral, le premier ministre ne cesse de bouger. Ses décisions de toutes sortes font preuve de sa détermination et de sa célérité. Après une nouvelle ronde de privatisations et la relance de l'ex-usine de Cascades à Port-Cartier; après le casino de l'Outaouais et une nouvelle ligne de transport d'électricité à Percé; avant l'annonce d'investissements de quelque 250 millions \$ de Domtar à Label-sur-Quévillon, samedi, et la rencontre-éclair des premiers ministres à Ottawa, aujourd'hui, M. Johnson a pris soin de mettre en relief un train de mesures susceptibles d'alléger le fardeau réglementaire et administratif des entreprises, surtout des 170 000 PME.

Q u'en est-il de cette nouvelle tentative de faire le ménage dans la jungle de la paperasse et des tracasseries bureaucratiques? L'allègement recherché pour les entreprises ne risque-t-il pas de se faire au détriment des travailleurs et consommateurs? Sous prétexte d'être plus léger et moins tatillon, l'État ne néglige-t-il pas une partie de sa mission essentielle? À quel prix le développement économique, n'importe lequel?

Ces questions, et d'autres tout aussi pressantes, obligent à tempérer l'enthousiasme que manifestait le chef du gouvernement, mercredi, d'autant que ce n'est pas la première fois que les libéraux s'attaquent à la déréglementation.

C'est même une de leurs cibles favorites depuis une quinzaine d'années. Alors dans l'opposition, les libéraux dénonçaient à qui mieux mieux la manie des péquistes d'étendre partout les tentacules étatiques, de multiplier les officines et de laisser proliférer les contrôles. Eux, à l'inverse, se faisaient fort de réglementer moins et mieux. C'est d'ailleurs le titre du volumineux rapport que le comité présidé par le député Reed Scowen a préparé pour le gouvernement Bourassa dès son retour au pouvoir, et qui a été rendu public il y a eu huit ans au début de ce mois, en juillet 1986.

Or, il est troublant de constater qu'au-delà du vocabulaire, du style et de l'accent, il y a de nombreuses similitudes entre le rapport Scowen et celui du groupe d'intervention, présidé cette fois par le député libéral de Saint-Jean, M. Michel Charbonneau, et dont M. Johnson fait son miel. On parlait alors de maîtriser le monstre administratif créé par la multiplication des actes réglementaires; on en parle de plus belle. En 1986, les libéraux pointaient du doigt la réglementation sur la santé et la sécurité au travail, le code du travail et les décrets d'extension de convention collective; ces irritants sont encore à l'ordre du jour. Et parmi les mesures aptes à encourager les PME, M. Scowen recommandait que soient évalués les coûts et les avantages économiques de tout projet de règlement, et que soit établi un processus préalable de consultation avec les représentants des entreprises. Que pensez-vous que M. Charbonneau suggère, huit ans plus tard? La même chose, à toutes fins utiles.

Est-ce à dire que rien n'a été fait entretemps, que le «nouveau» gouvernement libéral recycle tant bien que mal ce que l'ancien n'a osé ou pu faire? Il y a de cela en partie, certes. Mais le gouvernement a lancé quelques réformes majeures qui font encore des vagues, notamment dans le secteur de la construction domiciliaire. Mais il a, en même temps, dû faire face à des réalités incontournables. Il s'est fait rappeler, comme il se doit, que la création d'emplois à tout prix s'arrête là où la loi de la jungle se pointe dans les relations de travail. Au surplus, pour une officine qui réussit à alléger ses relations avec les citoyens, deux ou trois autres augmentent les demandes de permis, de vérifications, de contrôles.

C'est un peu la quadrature du cercle. Si le gouvernement réduit les exigences quant à la sécurité du travail, les travailleurs sont assurés d'en faire les

frais. S'il prétend réduire le travail au noir, il risque d'augmenter de façon dramatique le travail au rabais et dans des conditions périlleuses. La souplesse que tous souhaitent est bourrée d'écueils et de périls. Conscient de ces obstacles, et surtout soucieux de ne pas troubler la «paix sociale» qu'il recherchait par-dessus tout, M. Bourassa a bougé prudemment, à peine à vrai dire. Quelques réformes ici et là, avec une pointe plus aiguë dans le secteur de la construction, en fin de mandat. Donc, une offensive fort limitée, et la guerre appréhendée n'a pas eu lieu. De fait, seulement en 1993, on a adopté ou modifié 634 règlements au Québec...

Compte tenu des objectifs initiaux et surtout de l'humeur des libéraux conservateurs, on est porté à se réjouir qu'ils n'aient pu alléger comme ils le voulaient les normes de la CSST ou celles de la loi anti-briseurs de grève (anti-scabs). Ce qui n'empêche que les efforts pour atténuer les tracasseries, le *red tape*, ne doivent pas être abandonnés. Il n'est pas facile de faire la lutte au dragon étatique qui, telle une hydre —

cet animal fabuleux à sept têtes, auquel il en renaît plusieurs dès qu'on lui en coupe une — se recompose à mesure qu'on tente de le détruire. Il le faut pourtant.

Mais il y a la manière. Dans son rapport de juillet 1986, M. Scowen proposait notamment de créer un conseil permanent de la législation et de la réglementation, de mettre à jour la réglementation et de la réviser périodiquement, et de revaloriser le rôle des parlementaires. Prudent à l'extrême et soucieux de ne pas faire de vagues, M. Bourassa a négligé ces suggestions centrales, préférant y aller à la pièce et au gré des pressions. Plus déterminé et désireux de faire ses preuves rapidement, M. Johnson reprend à son compte, avec le rapport Charbonneau, un certain nombre des recommandations d'il y a huit ans. Mais il risque de buter sur les mêmes obstacles, et pour les mêmes raisons.

Que tout soit mis en œuvre pour alléger la bureaucratie, réduire les délais, éviter les doublonnements et éliminer les contrôles inutiles, rien de plus nécessaire et salutaire. Que, de la même manière qu'un citoyen n'a qu'un seul numéro d'assurance sociale, chaque entreprise n'ait qu'un seul identifiant gouvernemental, au lieu de 10 à 12 comme c'est le cas au Québec, ça devrait aller de soi. De même, pour le guichet unique d'information et de référence pour les entrepreneurs. Toutefois, au-delà de ces allègements et de plusieurs autres qui relèvent du simple bon sens, le danger vient de ce qui est agréable pour les entreprises — moins de formulaires, moins de temps perdu, plus de profits — peut devenir le cauchemar de leurs employés et des consommateurs de leurs biens et services. Ainsi, en matière d'environnement, les règlements que l'on élimine portent d'habitude sur les mécanismes de protection. Et le développement à tout prix vient en conflit avec le développement durable.

M. Johnson dit qu'il en a assez des tergiversations et des rapports qui prennent la poussière sur les tablettes. Fort bien. Ce n'est quand même pas une raison, surtout à la veille de l'élection, pour jeter de la poudre aux yeux, faire miroiter des objectifs contradictoires et jouer maladroitement avec des équilibres toujours instables et précaires.

L E T T R E S

J'ai choisi l'Eglise

Étonnant, c'est le moins qu'on puisse dire, le discours de Bourgault sur l'école, dans *Le Devoir* du 5 juillet 1994.

Étonnant ce discours qui nous déclare tous hypocrites et intégristes, si nous ne pensons pas comme ce «magister», averti des comportements à tenir sur les choses de la foi.

Étonnant ce discours, qui pointe du doigt, crime de lèse-éducation, ceux et celles qui ne vont pas à l'église et qui ont l'indécence de «réclamer l'école catholique» pour leurs enfants.

Étonnant ce discours, quand on soupçonne les «professeurs de pastoraux» de s'inscrire dans la mouvance «des ayatollahs de tout acabit», alors qu'ils se situent dans la ligne et la volonté des parents du Québec, qui réclament l'école catholique à 90 %.

Étonnant discours en effet, quand il qualifie la hiérarchie catholique d'hypocrite alors qu'elle ne fait que rappeler aux parents «leur droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants» (Déclaration universelle des droits de l'homme, article 36), alors qu'elle ne fait que rappeler la Charte des droits et libertés de la personne: «Les parents... ont le droit d'exiger que, dans les établissements d'enseignement publics, leurs enfants reçoivent un enseignement religieux ou moral conforme à leurs convictions dans le cadre des programmes prévus par la loi».

Étonnant jusqu'à la fin ce discours, aussi bien lorsqu'il parle «des méfaits de cette école confessionnelle» et qu'il se déclare prêt à la combattre

que lorsqu'il semble laisser croire que le baptême et le mariage à l'église sont des superstitions.

Peu importe les «abus de l'école catholique», je les ai préférés pendant mes études élémentaires, classiques et universitaires aux autres abus dont un langage d'aujourd'hui se fait parfois le porteur. Je préfère que les jeunes soient «atteints» par l'Évangile et qu'ils puissent ainsi «se réunir dans le souvenir de Jésus». J'ai trop reçu de l'Église pour m'acharner. J'ai plutôt choisi de la remercier.

Yvan Desrochers, prêtre
Montréal, 7 juillet 1994

À Kanawake, on a consulté...

Je m'étonne.

D'aucuns questionnent le sens démocratique du Conseil de Bande de Kanawake. Et pourtant, avant d'y autoriser un casino, ce conseil a tenu un référendum...

Dans Charlevoix — et même à Montréal — rien de tel. Les brasseurs d'affaires étaient d'accord, alors tout le monde était d'accord. Pour quoi consulter?

Il me semble bien qu'il s'agit là d'une leçon. Bien sûr, les casinos rapportent de l'argent, mais on sait bien qu'il y a d'autres moyens de développer l'économie, de sortir les gens du chômage...

Au fait, pourquoi n'a-t-on tenu aucune consultation? Les marchandeurs des chambres de commerce sont-ils les seuls à pouvoir s'exprimer?

À Kanawake, on a consulté... La majorité a dit non au Casino. Bravo

pour ce bel exemple de démocratie!

Serge Gauthier

Notre-Dame-des-Monts, 4 juillet 1994

Possession d'armes

La hantise de l'avènement d'un état tyrannique au Canada cautionne-t-elle la possession chez-soi d'armes d'assaut sophistiquées? M. Blais, le 22 juin dernier conclut sans sourciller que l'arme fait pour le particulier la différence entre la liberté et l'esclavage!

Un moyen plus efficace d'éviter une dictature est de construire un meilleur climat social. Les grands tyrans de l'histoire ont saisi le pouvoir à la faveur d'un contexte économique désastreux où prévalaient pauvreté et chômage, terrain propice à tous les fanatismes.

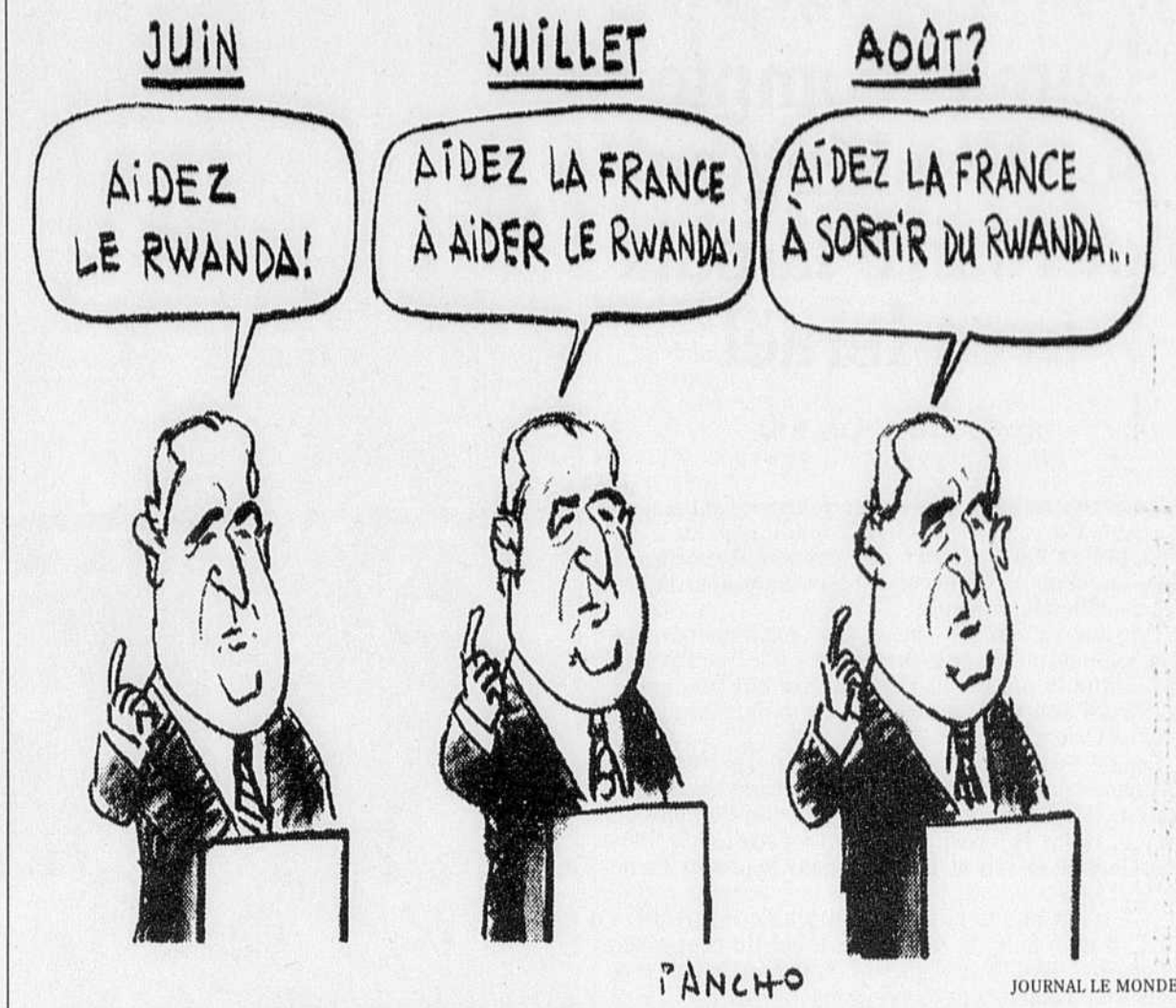
Existe-t-il une démarcation claire entre un citoyen honnête et un criminel? Les massacres les plus spectaculaires sont le fait de braves citoyens frustrés qui décident un jour de se faire justice.

La loi C-17 vise à réduire le nombre de morts ou blessés liés à l'utilisation d'armes à feu, réduction qui passe par un contrôle et un enregistrement des armes. Où voit-on une interdiction totale de posséder des armes ou de pratiquer des sports olympiques?

Pourquoi M. Blais ne peste-t-il pas contre la Régie de l'assurance automobile et le gouvernement qui obligent les pauvres citoyens à enregistrer leur véhicule? Et à passer un examen de conduite pour obtenir un permis?

Michèle Laframboise, Ing. jr
Montréal, 27 juin 1994

Le premier ministre français sur le Rwanda.



La fin du ressentiment

Gatineau, le 11 juillet 1994

Chère Ariane,

Les «nouvelles» femmes sont extraordinairement intéressantes, disions-nous.

Si les hommes n'admettent pas ce minimum vital, moi je débarque! Comme si cette reconnaissance était portée au passif de l'identité masculine... Le silence des hommes a assez duré. S'il persistait, la mauvaise foi s'installerait à demeure et la confiance indispensable sécherait comme morue au soleil. Mais je ne crois pas tellement à une reprise des hostilités, car un seul irréversible, telle une marée montante, a été franchi qui s'incarne déjà dans nos entourages respectifs. Sommes-nous si marginaux que ça? Sûr que non.

Ce qui manque toutefois — tenons-nous en aux hommes — c'est le reflet vrai, senti, honnête, et vous diriez responsable des hommes à la réalité vécue par les femmes. Réalité pas facile, ni évidente. Je ne sais pas, moi, si beaucoup d'hommes échangeaient leur vie pour celle des mutantes, ne serait-ce qu'un mois par année. Bien vu! Un peu d'empathie et de solidarité humaine que diable!

Les femmes n'ont vraiment pas besoin d'un reflet paternaliste du genre: «Ben oui, c'est correct, vous êtes bien bonnes. Êtes-vous contentes là?» Autrement dit, fichez-nous la paix avec vos beaux progrès et, surtout, fermez-la! Il y en a beaucoup, du côté des pouvoirs, qui auraient bien aimé que le féminisme s'en tienne aux grandes réformes sociales, aux grands trucs fiscaux, etc. Alors on a fait des grands «sparages»; on leur a donné le droit de vote en simulacre de pouvoir d'élire des femmes-alibi; on leur a donné le droit de divorcer dans la pauvreté, d'étudier dans les ghettos d'emploi, de retourner les premières à la maison pour cause d'instabilité économique; on s'est réconcilié en masse (!) à grand coup de colloques dans le dos; on a ouvert une couple de garderie, réajusté les salaires des secrétaires, fait grimper les filles dans les poteaux de l'Hydro et puis là, on a mis des «e» muet un peu partout, sauf aux mots pesants et trébuchants. Bien du progrès, chantait Richard Desjardins. «Qu'est-ce que vous voulez de plus?» Les entend-on? Nous y voilà.

Dans l'ordre des rapports hommes-femmes, j'ai toujours pensé que les changements les plus immédiats et les plus faciles (façon de parler...) se réalisaient d'abord à la périphérie ainsi qu'au centre. Dans un sens, ceux-là prépareraient ceux-ci. Ils étaient indispensables, nécessaires, n'en doutez pas. Mais ce n'est pas fini. Loin de là.

Le nœud coulant qui se terre au centre de nos rapports touche à la qualité, à la vérité de nos relations. Les femmes ont besoin que les hommes se tiennent debout devant elles, qu'ils cessent de fuir la réalité, qu'ils les considèrent comme elles sont et que cette réalité, vécue par les femmes, fasse partie de la relation. Tout cela déborde du féminisme, bien qu'il soit un facteur précipitant de ce nouvel humanisme. Cela concerne la dignité dévolue aux personnes, sans égard au sexe. L'idée qu'il faut définitivement éradiquer, c'est le préjugé carrément sexiste selon lequel l'appartenance à un sexe détermine un rôle précis. Les hommes et les femmes sont bien plus que des blocs Lego qui s'imbriquent dans la complémentarité. La complémentarité des sexes, moi, j'en ai soupé!

Excusez-la.

Denis

Montréal, le 13 juillet

Cher vous,

Il y a des jours où les mots des autres sont un baume. Pour mieux goûter ce que vous me dites, je me prends à lire vos lettres à haute voix. Votre dernière m'a fait particulièrement du bien, en ce moment où tout me paraît lourd.

Rupture, emménagement, vacances trop lointaines et du boulot à ne plus savoir comment rallonger les jours... Vous lire, et vous écrire, est une plage de temps volé dans cet été chargé, dans tous les sens du terme.

Je suis ravie de constater que nous partageons quelques idées sur l'amélioration objective des rapports

entre hommes et femmes. Le discours de catastrophe m'irrite au plus haut point, vous le savez, notamment parce qu'il a des accents passésistes ridicules et qu'il est démobilisateur.

Même si je sais bien que ce n'est pas la vie en rose... qui n'existe pas, de toute façon. La vie n'est ni rose, ni grise. Elle est difficile, éprouvante et radieuse à ses heures. Et il est un fait que beaucoup trop d'hommes et de femmes s'ingénient actuellement (comme hier d'ailleurs) à se faire très

mal mutuellement — souvent par enfants interposés, quand des problèmes de fond surgissent.

C'est sans doute-là une manière un peu perverse et si humaine de faire partager sa souffrance. Attaquer, blesser pour sentir qu'on est toujours vivant.

Comme vous, je crois que le discours public donne l'impression que les choses ont beaucoup changé et que c'est dans le privé que la vraie mesure doit se prendre. Et malgré le fait que «des progrès» significatifs apparaissent dans le privé (davantage de prise en charge des enfants par les hommes, davantage de partage dans l'intendance des maisons, mais surtout davantage de tentatives de vrai dialogue, de complicité et de plaisir entre conjoints...), il est clair que nous en sommes au balbutiement de ce que nous pourrions partager si nous risquions davantage une main dans la bulle de l'autre.

Et c'est cela que beaucoup de femmes déplorent et recherchent. Un vrai regard sur elles et sur ce qu'elles affrontent quotidiennement, posé avec affection et générosité, humour et imagination. Parce que l'accroissement du travail et des responsabilités chez les femmes depuis 25 ans est quelque chose à porter au jour le jour.

Et s'il est réjouissant de voir que désormais un certain nombre d'hommes, nos frères, chums, pères, fils, collègues, ont du plaisir à côtoyer ces «nouvelles» femmes, que souvent même ils ne peuvent plus s'en passer, ces hommes-là ne savent pas toujours exactement quoi faire avec elles dans l'intimité de leur relation. Faut dire qu'elles ne sont pas reposantes. Au fait, la vraie question demeure souvent comment on réussit à négocier avec l'autre, à se faire entendre, quand on est en profond désaccord ou profondément blessé.

De part et d'autre, on se replie généralement sur nos vieilles tactiques acquises et on n'a pas toujours ni l'énergie, ni le courage de regarder les choses autrement, avec les yeux de l'autre. Il devrait se donner des vaccins d'empathie! On devrait avoir accès à une potion magique qui nous aiderait à nous mettre à la place d'autrui, non?

Parce que nos mots sont encore bien pauvres pour exprimer toutes les nuances des ajustements que nous demandons notre nouvelle façon de se conjuguer.

Mes amitiés à vos amours,

Ariane

À P R O P O S

... du suicide

Depuis une vingtaine d'années, le taux de suicide a augmenté de manière significative au Québec. Les jeunes sont particulièrement touchés: les 15 à 24 ans présentent la plus forte prévalence de tentatives et d'idées suicidaires. Les hommes sont plus frappés que les femmes: 34,5 suicides pour 100 000 habitants. Les facteurs associés au suicide sont nombreux. On invoque le plus fré-

quemment des facteurs familiaux, sociaux et biologiques. Le taux de suicide est plus élevé chez les gens séparés ou divorcés, isolés socialement ou au chômage. Les maladies chroniques, les maladies mentales, ainsi que l'usage abusif d'alcool et de drogues constituent également des facteurs de risque.

Recherche en santé, avril 1994

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSENETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, Christine HOUE

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

IDÉES

Le think tank de l'Institut de recherche en politiques publiques

Un atout pour Montréal

MONIQUE
JÉRÔME-FORGET
Présidente de l'IRPP

Comment expliquer aujourd'hui la critique vitriolique de Mme Bissonnette à l'endroit du gouvernement Johnson suite à une subvention de 1,2 millions \$, réparti sur cinq ans, que ce dernier accordait à l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) pour l'inciter à déménager à Montréal? Pourquoi cette attaque à ce moment précis. La décision reprochée à M. Johnson remonte à 1991 et l'IRPP occupe sa nouvelle adresse depuis déjà deux ans. Mme Bissonnette ne peut invoquer l'ignorance puisqu'elle a été invitée le 5 octobre 1992 à l'ouverture officielle de l'IRPP à Montréal en présence du ministre Johnson et que les journalistes du Devoir avaient été convoqués pour une rencontre de presse la même journée.

Le prétexte qui alimente la colère

de Mme Bissonnette est le caractère expéditif du processus de décision qui, effectivement, a court-circuité la bureaucratie du ministère de l'Éducation. Mais Mme Bissonnette se trompe. La question n'était pas de savoir si l'IRPP s'insérerait ou non dans «les priorités» de recherche telles qu'on les perçoit à l'édifice G mais plutôt de décider s'il valait la peine d'attirer ici ce *think tank*, compte tenu qu'il n'allait rien en coûter au trésor public. À titre d'exemple, en 1993, les impôts et les taxes reliés aux salaires et aux revenus des contractuels payés par l'IRPP ont dépassé les 250 000 \$ de la subvention, sans compter les revenus qui ont nécessairement garni les coffres de l'État suite aux six conférences organisées au Québec durant cette même période. Sur le simple plan financier, cette affaire était une bonne affaire pour le Québec. Cette subvention n'enlève rien à personne, car il ne coûte rien au trésor public. En revanche, existait-il d'autres motifs valables pour procéder de façon expéditive dans cette affaire?

Fenêtre ouverte

Parmi ces motifs, il y avait celui de fournir au Québec une fenêtre ouverte sur les forces issues du reste

du Canada. Ce genre de liaison active est plus nécessaire que jamais et un organisme indépendant comme l'IRPP s'est donné une telle mission. Derrière la dénonciation de Mme Bissonnette doit-on deviner un penchant pour l'achat-chez-nous intellectuel? Ce serait dommage et indigne du Devoir.

Quant au double emploi entre le travail de l'IRPP, l'ENAP, ou d'autres instituts universitaires québécois, je pense qu'il s'agit là d'une méconnaissance du processus de recherche. C'est un peu comme souhaiter qu'il n'y ait qu'une seule université à Montréal, qu'un seul département de sociologie, histoire d'éviter la duplication. L'IRPP, contrairement aux propos tenus par Mme Bissonnette, est en contact avec la grande majorité des instituts québécois et, qui plus est, il sert de pont entre ces instituts et d'autres instituts canadiens.

L'IRPP est effectivement canadien de par son financement et sa mission. D'ailleurs, l'IRPP consacre une partie importante de ses activités à des analyses critiques des politiques fédérales. A savoir s'il est sous-utilisé par les Québécois, c'est là une toute autre histoire. C'est probablement là une des raisons principales pour lesquelles le conseil d'administration a

souhaité le déménagement de l'IRPP à Montréal

Défense du processus bureaucratique

L'éditorial de Mme Bissonnette se lit surtout comme une défense du processus bureaucratique (voire d'un autre pouvoir discrétionnaire, quoique dissimulé en système) et une illustration d'un protectionnisme intellectuel que *Le Devoir* et Mme Bissonnette — depuis toujours — se plaisent à dénoncer.

Mme Bissonnette estime trop riche l'IRPP, avec ses 28 millions \$ dans son fonds de dotation, pour mériter une telle subvention du gouvernement du Québec. Mme Bissonnette sait mieux que quiconque, ayant déjà siégé au conseil d'administration de l'IRPP, qu'une formule détermine la contribution annuelle de l'IRPP et qu'en aucun temps est-il permis et même souhaitable de dévier de ces principes. Avec un budget annuel de 1,9 million \$, dont 1,2 million vient du fonds de dotation, l'IRPP publie une revue de prestige mensuelle, embauche une équipe de chercheurs, finance des projets de recherche chez les universitaires et organise des conférences, colloques et tables rondes.



PHOTO ARCHIVES

De nouvelles citoyennes prêtant serment à leur nouveau pays.

Il ne suffit pas seulement d'obtenir la citoyenneté

AHMED MEZOURI
Spécialiste en immigration
et relations interethniques

La déclaration du ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté, Sergio Marchi, d'apporter des modifications à la loi sur la citoyenneté est aussi courageuse que prometteuse. Au terme de ces modifications, la durée d'obtention de la citoyenneté par un immigrant sera réduite à six mois contre un an avant. Ces modifications mettront en même temps fin aux fonctions de juges de la citoyenneté dont le rôle consistait à prescrire l'octroi de la citoyenneté lors d'une cérémonie spéciale.

Par ce fait, pense-t-on, le sentiment d'être Canadien sera revalorisé, non seulement par les «promus» mais aussi par tous les citoyens canadiens, quelles que soient leurs origines ethniques, raciales ou religieuses. Force est de constater cependant que dans les circonstances actuelles, cette initiative du ministre n'est pas fortuite. En plus de vouloir réformer la loi sur la citoyenneté jugée caduque, cette initiative tentera indirectement, mais de façon substantielle, de répondre à quelque remise en cause que risque de subir le concept même de citoyenneté. Cette remise en cause est inhérente à l'émergence du nationalisme culturel représenté par le Bloc québécois et du nationalisme politique dont le Reform Party semble faire son leitmotiv. C'est dans le but de faire face aux revendications régionales, ethniques et politiques qui risquent de diviser le pays que l'initiative du ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté trouve ses justifications et ses urgences.

Aussi, contrairement à la politique anti-immigration de ces deux partis, le Parti libéral — dont le ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté est membre — est le seul à défendre l'importance de l'apport économique et culturel de l'immigration pour le pays. Mais, débattue dans des conditions économiques difficiles, l'immigration est un sujet qui soulève des remous et des passions au sein de la population. Ce qui, du même coup, renforce les revendications régionales sinon ethniques qui s'opposent farouchement.

C'est dans la province de Québec, où le nationalisme régional est plus fort que l'appartenance nationale, que la citoyenneté canadienne me semble perdre, vaille que vaille, sa crédibilité. Les promesses du Parti québécois d'appeler — une fois au pouvoir — la population à se prononcer sur l'indépendance du Québec constitue la preuve tangible de la menace qui plane sur la citoyenneté canadienne.

Si jamais une telle option se réalisait, quel serait le sort des immigrants qui vivent dans la province du Québec? Surtout si l'on connaît la

perception politique des immigrants du chef du Parti québécois, Jacques Parizeau. Outre par le vote majoritaire en faveur des accords de Charlottetown, n'a-t-il pas déclaré, il y a quelque temps, que l'indépendance du Québec se fera sans les immigrants. Ce discours d'exclusion, en plus de placer les immigrants dans une situation d'insécurité, s'oppose catégoriquement à leur intégration dans la société québécoise.

D'ailleurs, quel statut auraient-ils si le Québec obtenait son indépendance? Sacrifieraient-ils la citoyenneté canadienne à la nationalité régionale ou quitteraient-ils simplement le Québec pour les autres provinces?

Par ailleurs, les immigrants, quelle que soit la province de résidence, quêtent la sécurité de l'emploi et le respect de leurs cultures.

Parce que c'est dans l'emploi que réside la fierté d'être Canadien. Hélas, la majorité de ces immigrants font quotidiennement face au racisme et à l'iniquité d'emploi et ce malgré leurs diplômes et leurs compétences professionnelles.

Face à cette ironie du sort qui les hante et faute de jouir pleinement de leur citoyenneté à l'intérieur du pays par le travail, il ne leur reste que la satisfaction de s'en servir à l'extérieur. C'est en voyageant à l'étranger (quand ils ont les moyens de le faire) qu'ils exhibent le passeport

canadien — symbole de respect — s'épargnant ainsi le tracassé pour leur réserver les douanes s'ils avaient voyagé avec le passeport de leur pays d'origine.

En plus, ces citoyens sont tellement déçus d'être rejetés et exclus de la société, tellement rappelés au quotidien de leurs origines ethniques qu'ils préfèrent s'affirmer par ces mêmes origines au lieu de se déclarer Canadiens.

La vraie citoyenneté, faut-il dire, est celle qui permet à chacun dans la société d'exercer ses droits les plus légitimes dans le respect et les limites de la loi et de répondre à ses obligations.

Mais cette citoyenneté, sait-on, est d'abord régionale. Que l'on soit au Québec, en Ontario ou dans n'importe quelle province du pays, on est citoyen canadien (jusqu'à preuve du contraire). Ainsi, ce sont les provinces qui confèrent à la citoyenneté sa vraie substance. Donc, le moindre déséquilibre politique dans les relations entre les provinces et le fédéral risque de rendre la citoyenneté canadienne du moins vulnérable, sinon menacée.

Enfin, réformer la loi sur la citoyenneté canadienne n'aura sa vraie valeur qu'une fois accompagnée de réformes sur l'équité d'emploi et la lutte contre le racisme. Être un vrai citoyen ou une vraie citoyenne, c'est avoir accès à l'emploi sans discrimination aucune et de jouir de la liberté de vivre sa culture tout en respectant et partageant celle des autres citoyens.

Curieuse idée des politiques publiques

LISE BISSONNETTE

Ni le journaliste Michel Venne, ni moi, n'avons jamais prétendu ignorer le déménagement de l'Institut à Montréal. Ce que *Le Devoir* a appris, c'est l'existence d'une subvention secrète à l'IRPP, accordée il y a deux ans par l'ancien président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, après de simples «conversations» avec de puissants amis de l'Institut. Un traitement de faveur dont la révélation était certes d'intérêt public.

Et le voilà bien avancé, M. Johnson. La présidente de l'Institut a pris l'argent du Québec, mais en méprise ouvertement le gouvernement. Elle est ravie d'avoir court-circuité le ministère de l'Éducation, elle se moque des «priorités de recherche telles qu'on les conçoit au complexe G» et répudie les modes réguliers et éprouvés d'attribution des crédits gouvernementaux aux groupes qui n'ont pas, comme elle, les bons contacts au sommet. Il n'y a là, à ses yeux,

qu'un «processus bureaucratique» qui ne serait rien de plus qu'un «autre pouvoir discrétionnaire, quoique dissimulé en système». (Si j'étais encore membre du conseil d'administration de l'Institut, je m'inquiéterais très sérieusement de la belle désinvolture de la présidente à l'égard des fondements les plus élémentaires des «politiques publiques» qu'elle devrait défendre).

Et le voilà bien récompensé, M. Johnson. La présidente de l'Institut a pris l'argent du Québec mais nous avertit de n'en rien attendre en retour. Son Institut est à sens unique, «une fenêtre ouverte sur les forces issues du reste du Canada». L'absence de recherche et de publications en français? Tout au plus reconnaît-elle une «sous-utilisation par les Québécois», mais elle s'en lave les mains. Elle ne nous en voudra pas, dans ces conditions, de tenir pour une déformation de la vérité sa prétention à entretenir des relations avec la «vaste majorité des instituts québécois». Il n'y a même pas trace de relations avec une minorité d'entre eux, tant dans son

programme de recherche que dans son programme de publication. Nous attendrons, pour la croire, la liste des projets qu'elle mènerait ainsi en réseau.

Une étude de cas

Parce que je ne pratique pas le protectionnisme intellectuel mais que je sais reconnaître le protectionnisme politique, je soumetts à madame Jérôme-Forget une étude de cas. Il existe au Canada un Institut canadien de recherches avancées (ICRA). Son prestige et son rayonnement scientifique sont immenses, bien supérieurs à ceux de l'IRPP. Il réunit la crème de la crème des chercheurs dans des domaines de pointe, de la cosmologie jusqu'à la psycho-éducation en passant par la biologie moléculaire. Comme l'IRPP, l'ICRA est une fondation privée à but non lucratif, mais il n'a pas de dotation. Désireuses de participer à son financement, les universités québécoises ont demandé au gouvernement du Québec de prendre 200 000 \$, à même leur enveloppe générale de recherche pour soutenir l'ICRA.

Santé publique

Le tabagisme et l'alimentation sont les vraies priorités

ANDRÉ LAPIERRE

Médecin
Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Tout comme Isabelle Paré dans *Le Devoir* du 17 juin 94, j'ai été bien étonné d'apprendre que, selon un vaste sondage réalisé durant le mois de mai dans le Montréal métropolitain, «le sida, les maladies transmises sexuellement (MTS) et la réduction de la violence devraient être les trois priorités des autorités de la santé».

Alors que «des problèmes de santé majeurs tels les maladies du cœur, le cancer du poumon, les maladies respiratoires (premières causes de décès et d'hospitalisation à Montréal-Centre), la santé mentale et les cancers, ont été complètement négligés dans les réponses de la population, arrivant parfois dans le peloton de queue des choix proposés».

Comment expliquer une telle confusion dans la perception du public? Nul doute que cela soit lié au fait que le sida, les MTS et la violence sont des problèmes de plus en plus fréquents et donc de plus en plus inquiétants, d'autant plus qu'ils affectent surtout les plus jeunes, alors que les autres, on les connaît déjà depuis longtemps, et qu'on a eu le temps de s'habituer à leur réalité.

À mon avis, ce qu'il faut retenir des résultats de ce sondage, c'est qu'il est urgent d'éduquer le public sur les priorités qui sont les plus susceptibles de faire baisser de façon importante les coûts de la santé. Or, à ce sujet, il y a deux priorités, le tabagisme et l'alimentation, car ce sont les deux facteurs qui affectent la santé du plus grand nombre. Et contrairement à ce qu'on pense généralement, la correction de ces deux facteurs produit des effets bénéfiques à court terme.

En effet, quelques semaines, quelques mois tout au plus, suffisent pour qu'un changement important de l'alimentation diminue significativement l'obésité abdominale (carac-

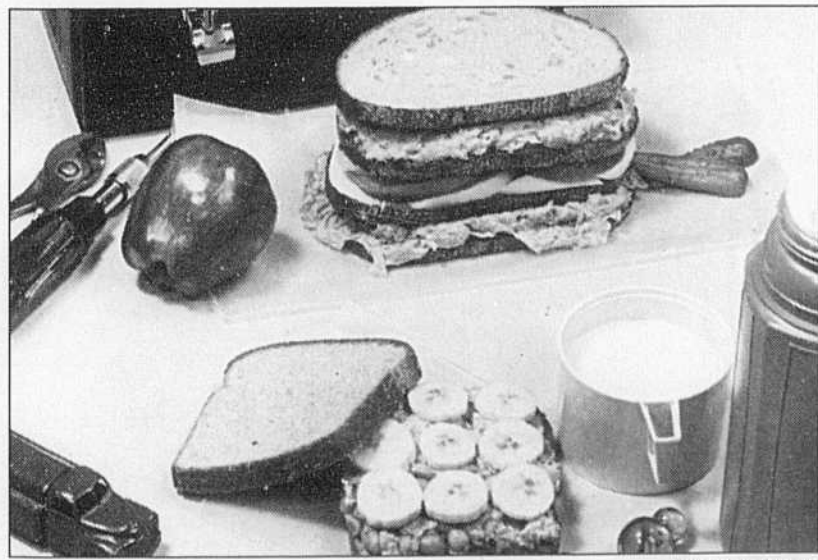


PHOTO ARCHIVES

On ne soulignera jamais assez l'importance d'une bonne alimentation.

térisée par un rapport tour de taille/tour de hanche supérieur à 1 chez l'homme, et à 0,75 chez la femme), l'hyperlipidémie (cholestérol et/ou triglycérides), l'hypertension, l'intolérance au sucre, le syndrome X et les manifestations cardio-vasculaires qui en découlent comme l'angine, l'infarctus, l'œdème pulmonaire, les accidents cérébro-vasculaires et la mort soudaine.

Alimentation végétarienne

À cela, il faut ajouter qu'une alimentation saine, idéalement végétarienne, faible en matières grasses et en sucres simples, et riche en fruits, légumes, légumineuses et produits céréaliers à grains entiers, favorise l'abstinence de l'alcool (je ne connais pas de végétariens alcooliques), une activité sexuelle moins compulsive (une bonne façon de diminuer le sida et les MTS) au profit de relations amoureuses fondées davantage sur l'affection et la tendresse ainsi qu'une diminution de l'anxiété, de la dépression, de l'agressivité et de la violence en raison entre autres des effets du sucre sur l'insuline et l'adrénaline. Bref, il s'agit d'une alimentation qui procure un agréable sentiment de bien-être et de légèreté

et favorise une pensée claire et articulée.

D'ailleurs, Einstein, qui était végétarien tout comme Socrate, Platon, Pythagore, Ovide, Plutarque, Sénèque, Franklin, Newton, Darwin, Léonard de Vinci, Voltaire, Rousseau, Schweitzer, Bob Dylan, Paul Newman, Candice Bergen, James Coburn, Paul McCartney, George Harrison, Johnny Weismüller, saint François d'Assise, le Dalai-Lama et beaucoup d'autres, avait déclaré un jour que «le style de vie végétarien, par son effet purement physique sur le tempérament humain, influencerait bénéfiquement toute l'espèce humaine».

Quant au tabagisme, les compagnies d'assurance-vie se contentent d'un an d'abstinence car c'est suffisant pour que les bénéfices en soient déjà assez importants pour justifier une baisse de prime majeure.

En éliminant le tabagisme et la mauvaise alimentation, on pourrait diminuer les dépenses de santé au moins de moitié, c'est-à-dire passer de 10 à 5 % du produit intérieur brut (PIB) en quelques années.

Si, en plus de la prévention, on prenait soin de mieux contrôler le coût des médicaments comme on

veut le faire présentement avec le projet d'assurance-médicaments, contrôler le coût des services médicaux en rationalisant davantage l'organisation des services et en éliminant les examens et les traitements superflus (sans ristourne...) en diminuant éventuellement le nombre relatif de médecins pour une population qui serait en meilleure santé (on se plaint d'avoir trop de médecins, mais c'est peut-être qu'on a trop de malades...) et en éliminant les abus du mode de rémunération actuel. En d'autres termes, à l'échelle provinciale, une économie de 5 milliards \$ par année, c'est-à-dire l'équivalent du déficit provincial annuel.

Mais pour parvenir à des résultats rapides dans le domaine de la santé, il serait urgent en même temps que merveilleusement stimulant pour l'ensemble de la population, que nos femmes et hommes publics soient exemplaires sur ce point. Ce qui évidemment exigerait plus d'efforts et de courage que d'accuser l'autre ou le système actuel de tous les maux. Mais il est tellement plus facile de se plaindre même quand on a le ventre plein (Le Canada n'est-il pas le meilleur pays au monde pour 90 % des Québécois - *Le Devoir* 28 juin 1994?). En réalité, paradoxalement, surtout quand on a le ventre plein, au sens propre cette fois. En effet, l'obésité abdominale s'accompagne volontiers d'agressivité et/ou de dépression, ce qui semble être en rapport avec des fluctuations plus marquées du niveau d'adrénaline.

Et à l'exemple des citoyens de Montréal-Centre, qui démontrent une confusion certaine dans leur perception de la réalité, on finit par oublier les vraies priorités: le retour à des valeurs fondamentales de fraternité, d'égalité et de liberté — non pas celle de se soustraire à nos responsabilités, mais plutôt de les assumer totalement — le respect de l'environnement, de notre santé, l'éducation, l'emploi, nos relations avec les autochtones et la minorité anglophone, l'intégration des allophones...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charlier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Carole Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précourt (pages éditoriales); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paul des Rivières, Marie-Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Rachel Duclos (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). **La Documentation:** Gilles Paire (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ** Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourzault, Brigitte Cloutier, Gylaine Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire). **L'ADMINISTRATION** Henry Riell (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Colline Furey, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lapchelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). **LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES** Guy-Renaud Kiroau (directeur). **LA PRODUCTION** Marie-France Turgeon (directrice de la production), Sylvain Darcy (directeur de l'information), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCorrèges, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant. **Les annonces classées et avis publics:** Yves Williams (superviseur), Jean de Billy, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Pierre Bourgeois (président). **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ARAFAT «Les soldats israéliens nous ont insultés et humiliés, sans aucun motif»

SUITE DE LA PAGE 1

tion de l'accord par les Israéliens qui ont ouvert, au hasard, le feu sur les travailleurs palestiniens», a déclaré Saeb Erekat.

Hier soir, Israël a bouclé la bande de Gaza après les plus violents affrontements israélo-palestiniens en deux mois d'autonomie, qui ont fait deux morts palestiniens et des dizaines de blessés.

Les heurts, qui ont éclaté avant l'aube au point de passage d'Erez, entre la bande de Gaza et Israël, se sont poursuivis pendant une douzaine d'heures.

Selon des témoins, ils ont commencé par une protestation d'ouvriers palestiniens contre les difficultés à aller travailler en Israël, qui a tourné à l'émeute.

Soixante-quinze Palestiniens ont été blessés, dont quinze policiers. Côté israélien, trois militaires ont été blessés par balles, dont un grièvement, tandis que vingt

soldats et un civil étaient touchés par des jets de pierres. Israéliens et Palestiniens se sont mutuellement rejeté la responsabilité de cette journée de violences.

Selon des témoins, des soldats israéliens ont tiré en direction des Palestiniens en colère parce que certains d'entre eux avaient été refoulés. Des Palestiniens ont riposté après qu'un des leurs eut été blessé. Ces premiers coups de feu ont été suivis d'un désordre indescriptible.

Les travailleurs, d'autant plus excédés que certains étaient munis d'un permis de travail en règle pour se rendre en Israël, ont lancé des pierres, des bouteilles incendiaires et des barres de fer en direction des militaires israéliens.

D'autres ont arraché des grillages et mis le feu à des guérites de l'armée. Selon un colon juif de Gaza, Avi Farhan, «des soldats israéliens ont été obligés de fuir et d'abandonner leur poste».

La foule déchaînée s'est ensuite ruée aux cris de «Al-

lah Akbar» (Dieu est grand) vers un parking d'autobus, situé près de la zone industrielle d'Erez. Des dizaines de véhicules ont été incendiés, ainsi que la station-service voisine.

«Les soldats israéliens nous ont insultés et humiliés, sans aucun motif», a raconté un ouvrier palestinien sous couvert de l'anonymat. «Ils ont déchiré des permis de travail et nous ont dit d'aller nous plaindre à Yasser Arafat», le chef de l'OLP.

Le chef d'état-major israélien, le général Ehud Barak, a accusé les policiers palestiniens d'avoir tiré «volontairement» en direction des forces de l'ordre israéliennes, blessant des gardes-frontières.

Le général Barak a annoncé que les 21 776 Palestiniens de la bande de Gaza munis d'un permis de travail en règle ne pourraient plus se rendre en Israël «jusqu'à nouvel ordre».

Erez, principal point de passage, «restera fermé tant

que les Palestiniens ne feront pas en sorte que des émeutes ne s'y reproduisent pas et tant que des travailleurs sans autorisation tenteront d'entrer en Israël», a-t-il déclaré.

C'est la première fois qu'Israël boucle ce territoire autonome depuis que M. Arafat s'y est installé mardi dernier.

Le vice-ministre israélien de la Défense, M. Mordechai Gur, a accusé la police palestinienne d'avoir rendu «insupportable» le passage du barrage car elle y effectue «des contrôles très longs». «Les travailleurs doivent se présenter à 2h30 ou 3h00 pour pouvoir passer», a-t-il ajouté.

Selon lui, «l'assaut a été donné par 2000 à 3000 personnes, avec des armes prises aux policiers (palestiniens) et des bouteilles incendiaires, mais nous n'avons pas de preuve que cela était prémédité. Nous allons enquêter».

BRÉSIL

Dans la Petite Italie, la planète s'est arrêtée de tourner

SUITE DE LA PAGE 1

lie. Des autobus de policiers en réserve, parqués notamment rue Sherbrooke, ont été aigüonnés toute la soirée aux divers «points chauds» de la ville grâce aux informations transmises par un hélicoptère.

Réunis en grand nombre près de la rue Duluth, une colonne de partisans brésiliens en liesse a d'abord amorcé la fête sur la rue Saint-Laurent, fermée à la circulation, avant de se transporter au Parc Jeanne-Mance, tous drapeaux dehors.

Brésiliens, Salvadoriens, Argentins et tutti quanti se sont retrouvés spontanément quelques moments au panthéon du tam-tam montréalais, au pied de la statue Georges Étienne-Cartier, pour partager la victoire. On pouvait y voir des jeunes ballottant des ballons de soccer, et même une jeune fille affichant un maillot façon carnaval de Rio. Déhanchements et tambours ont ensuite regagné la «Main» et le carrefour Saint-Denis et Mont-Royal, où des policiers ont dû être dépêchés pour faire dévier la circulation.

Une quarantaine de musiciens du Brésil, réunis notamment au bar «The Champs», avaient déjà commencé à donner le rythme dès le coup d'envoi du match, vers 15 h 30. Sur deux étages pleins à craquer du fameux bar, on préférait visiblement regarder la joute sur fond de samba qu'au son de la voix du commentateur.

«C'est une vraie folie. C'est un des nos meilleurs mois depuis cinq ans. Nous avons dû refuser 1000 personnes aujourd'hui. A midi, il y avait une file de 200 personnes devant la porte», s'enthousiasmait en début d'après-midi M. Ave-lino Luis, heureux co-propriétaire du bar The Champs, rue Saint-Laurent.

Du côté de la Petite Italie, où l'atmosphère était à trancher au couteau toute l'après-midi, on aurait dit que la planète s'est arrêtée de tourner dès le tir victorieux des Brésiliens.

Une calme plat, des airs dépités, la fête venait de tomber à plat. «C'est la fin du monde, il n'y a rien à célébrer!», marmonnait Alfonso Mangione, un fiéffé partisan affublé d'une pantalon tricolore devenu tout à coup complètement désuet.



PHOTO ROBERT SKINNER

Rue Saint-Laurent, plusieurs milliers de Latinos-Américains sont descendus dans la rue pour fêter la victoire.

«On est les meilleurs! Ce n'est pas assez. Il faut être les meilleurs ou rien du tout», tonnait d'un ton aussi catastrophé Michel Lipari de Beaconsfield.

La foule, qu'on attendait très nombreuse — au moins 10 000 personnes, s'est quelque peu dispersée après cette défaite, même si ça et là quelques hauts-parleurs tentent de donner un peu de piment à cette mauvaise fin de party.

Au moment de mettre sous presse, peu d'incidents fâcheux avaient été rapportés, sinon deux arrestations, dont l'une pour méfaits à ville LaSalle, et l'autre pour avoir troublé la paix, au cœur de la Petite Italie.

CÂBLODISTRIBUTION

Cajoler le consommateur

SUITE DE LA PAGE 1

puté du Réseau des sports (1,21 \$) et de Musique Plus (0,17 \$).

RDS et Musique Plus seraient déplacés sur un nouveau service de base élargi, aux côtés du nouveau canal Art et Divertissement (0,65 \$), de TSN (The Sport Network), de CNN (News Network), de Discovery (documentaire à sa-veur scientifique) et de Bravo (documentaires et divertissement).

Les chaînes Discovery et Bravo font partie des huit nouveaux services canadiens-anglais que le CRTC a approuvés en juin dernier. Les câblodistributeurs québécois n'avaient initialement pas prévu les offrir aux Québécois mais de nombreux appels téléphoniques des abonnés ont confirmé l'intérêt des Québécois pour ces deux chaînes, avec lesquelles ils se sont familiarisés au cours de leurs séjours en Floride. (Les deux chaînes ont leur pendant américain et présenteront beaucoup de contenu des États-Unis.)

Le câblodistributeur veut également demander au CRTC la permission d'acheter les droits de diffusion des matchs de football du réseau américain Fox (non disponible ici), que convoitent également RDS (et que Global a obtenus pour le Canada anglais).

«En préparant notre offre, il faut prévoir quelque chose pour trois groupes, les sportifs, les mordus d'informations et les férus de culture», explique Jean-Paul Galarneau.

Ce remue-ménage estival résulte de la décision du CRTC d'accorder dix nouveaux permis de chaîne spécialisée, devant entrer en vigueur au premier janvier. Les câblodistributeurs n'auront pas trop de temps pour se réorganiser d'ici là. D'abord, ils doivent prévenir les abonnés du câble des changements au moins 40 jours ouvrables avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs. Il leur faut également transformer leur système informatique et installer des «trappes» chez les abonnés du câble qui ne voudront pas du deuxième bouquet de canaux, afin de les empêcher de les capter.

Le service de base élargi du câble coûterait environ 5,75 \$ par mois. Ce montant s'ajouterait au service de base du câble, qui est présentement de 22,73 \$ par mois. Les câblodistributeurs ont veillé à ce qu'il soit interdit de ne se procurer que le service de base élargi.

«Les Québécois ne répugnent pas à payer s'ils ont plus de service, estime M. Galarneau, de Vidéotron. Idéalement, poursuit-il, ils aimeraient tout avoir, avec un bon prix de gros.»

Le câblodistributeur, qui dessert 80 % des abonnés du câble au Québec, se réunit fréquemment avec CF Cable, l'autre principal câblodistributeur au Québec, et il est certain que les deux offriront des services passablement similaires. CF Cable n'oublie toutefois pas que 50 % de ses abonnés sont de langue anglaise et devra en tenir compte. «Nous tentons de maintenir une certaine uniformité, explique Mme Linda Ahern, de CF Cable. C'est moins mélangé pour le consommateur.»

Le nouveau permis qui fait le plus jaser est le canal d'informations continues de Radio-Canada (RDI), qui se retrouvera nécessairement sur le service de base du câble. Vidéotron reçoit régulièrement des centaines d'appels à ce sujet. Deux catégories de mécontents menacent de ne pas payer pour le service, ceux qui estiment être déjà passablement bien informés (majoritairement des personnes âgées), et ceux, nationalistes, qui ne veulent pas d'un canal faisant la promotion de l'unité canadienne. Mais que cela plaise ou non, RDI sera sur le principal service de câble. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications l'a voulu ainsi.

En revanche, les francophones hors Québec n'auront pas nécessairement RDI car le CRTC n'a pas obligé les compagnies de câble à l'offrir sur un service de base. Très mécontents, ils ont porté cette décision en appel, au nom de l'équité linguistique.

L'Association canadienne-française de l'Ontario, l'Association franco-yukonaise et la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada ont déposé une demande en appel devant la Cour fédérale.

A Montréal, les responsables de RDI ont hâte de régler toutes les questions de technologie pour pouvoir s'attaquer au contenu. Ils attendent présentement de savoir, comme beaucoup d'autres chaînes, quel prix leur demandera Téléstat dont le satellite est utilisé par tout ce beau monde.

Aux bureaux de Art et Divertissement, le mot à l'ordre du jour est «marketing». «Nous préparons des bandes-annonces qui pourraient être diffusées sur les canaux de promotion des câblodistributeurs. Et nous offrirons vraisemblablement une période d'essai gratuite aux abonnés du câble», souligne le directeur de la chaîne, M. Pierre Roy.

La semaine dernière, les responsables des dix nouvelles chaînes spécialisées et ceux de l'Association canadienne de la télévision par câble (ACTC) se sont rencontrés à Toronto afin de s'assurer qu'ils étaient sur la même longueur d'onde. Afin, aussi, de prévoir, soupeser, prévenir, cajoler, flatter, aguicher le consommateur.

JEUNESSE Affamé par ses problèmes d'argent, Steve écrit à sa mère

SUITE DE LA PAGE 1

n'avaient pas fait preuve d'un courage suffisant en passant le Cap Horn! Pourquoi dépenser l'argent qu'on leur consent et celui qu'ils quêtent en vêtements troués et en coloration capillaire? Il leur faut du troué ou du griffé.

De notre temps, un pantalon à pattes d'éléphant suffisait avec un gaminet du Che et un bandeau pour retenir nos longs cheveux contestataires. On était tout de même économe, souvenez-vous. Comme Steve qui écrit de Hauterive à ses parents à Montréal. en 1968:

Maman
J'ai été content d'avoir reçu le 25.00\$. Papa m'a envoyé 10.00\$ la semaine passée et là je viens juste de recevoir un autre 10.00\$ de lui. Je vais payer mon lavage 10.00\$ et il ne me restera que 25.00\$ parce qu'avec l'argent de la semaine passée j'ai fait laver un habit 3.00\$, rac-courir mes pantalons bleus 1.00\$ et j'ai déjeu-ner et il ne me reste plus que le 25.00\$ que tu m'as envoyé.

Je ne fais pas de judo parce que ça coûte 20.00\$ pour le costume et je ne fais pas de dactylo parce que je n'aurais pas assez de temps pour étudier.

C'était l'époque où les jeunes voulaient exercer leur sexualité sans tabou et sans attraper de bébés. Aujourd'hui, le SIDA en fait sublimier plus d'un, plus d'une. Mais on se pré-occupe avec encore autant de fierté d'un premier appartement.

Montréal 2 mars 1967
J'ai rencontré les deux gars à qui Claudette sous-loue. Ce sera des voisins très agréables et peu bruyants ils travaillent beaucoup.
Pour mon travail c'est toujours serré. En

mai-juin, je compte apprendre l'anglais, arran-ger notre logis, poursuivre des cours aux Beaux-Arts et faire des peintures pour la maison de Margo, ce qui me donnera des sous.

Pour ce qui est des pilules, ça me coûte de laisser, il y a un gars fantastique d'ailleurs avec qui je commence à avoir des rapports plus étroits quoiqu'on soit encore loin du lit je pense ce n'est pas un André... Que dis-tu des dia-phragmes est-ce qu'on peut en porter un en per-manence, installe-t-on ça soi-même et seulement avant l'amour, explique-moi ça m'intéresse.

Pour moi je suis pas malheureuse et je me fiche de pas mal de choses maintenant sure de bien vivre à l'aise dans ma peau. Je commence le yoga suivant les conseils d'un ami de l'univer-sité qui viendra souper mardi. J'ai pris beau-coup d'embouppant et je me fais végétarienne en partie. Je fais bien la cuisine maintenant et ap-prête toutes sortes de manières les choses - toi tu te renseignes pour me faire des coqs au vin?

Chow! Gros baisers

Didi.

Et pendant ce temps-là, toujours à Hauterive, hanté par ses problèmes d'argent, Steve continue d'écrire à sa mère:

Bon maintenant il faut que je t'explique quelque chose: mes repas.

Ce que je fais présentement c'est que je dîne et soupe et ne mange pas à ma faim.

Un dîner ne coûte pas .50¢ c'est impossible ici. Si vous ne me croyez pas téléphonez ici au collège. D'abord, une soupe avec pain et beurre = .20¢, 2 boulettes de steak haché avec patates = .80¢, un Dessert = .15¢.

Ça fait donc 1.15\$ pour un repas complet et non .50¢+.10¢ le verre de lait.

Au cas où quelqu'un est écœuré de manger du steak haché, il s'achète du steak minute = 1.25\$ ou autre chose. J'ai oublié aussi qu'à notre âge on a besoin du lait qui coûte .10¢ le

verre. Le déjeuner lui, c'est en moyenne .75¢ si on prend 1 lait, 2 toasts avec confiture, un bol de céréale. 1 œuf = .40¢. Voici donc ce que ça fait:

Dîner complet par mois à 1.25\$	37.50\$
Souper	37.50\$
Déjeuner à .75¢	22.50\$
	97.50\$

À toutes les époques, les jeunes confrontent l'idéal et la réalité. Pour la plupart d'entre nous, les pressions de toutes sortes, souvent de l'intérieur de soi, nous donnent l'impression de devoir choisir entre l'un ou l'autre. Un déchément qui cicatrisesra mal et permettra aux psy de manger autre chose que des boulettes de steak haché avec patates à .80¢.

Amos 3 avril 1969.

Bonsoir Roméo.

Ne pas tuer pour une idée, ne pas écraser une autre personne parce qu'elle a une idée différente de la nôtre, c'est un idéal qui te prends tout entier et qui me pousse aussi. Le problème c'est le dilemme de se battre pour que d'autres hommes écrasés puissent être libres et vivre vraiment debout. Comment être heureux seul? Quand on prend conscience de nos propres aliénations et de celles des autres comment ne pas se battre pour se réaliser en se désaliénant collectivement. Ceci suppose des actions conflictuelles, des affrontements. À la limite la tendresse, l'amour, passe par la mort. Guevara est un exemple. L'homme nouveau, celui qui refuse de «briser les liens avec les autres (...) pour une idée, un concept», ce type d'homme n'est pas créé. Être révolutionnaire c'est précisément se battre pour créer une société nouvelle dont les conditions permettront à cet homme nouveau d'exister. Cet homme débarrasser des instincts de jungle dépend en grande partie de notre ingéniosité à révolutionner la mentalité et les structures actuelles.

Pour ma part je suis déchiré entre la tendresse et le conflit. J'ai plus goût d'un vaste domaine et de chevaux que de combats et de conflits pour libérer l'homme que je suis et les autres. Parfois la générosité me manque. Je deviens «cuyon». Puis ça me revient. On n'a pas le choix. Ne pas se battre c'est de la lâcheté. L'important c'est de ne pas perdre de vue pourquoi on veut le changement. Je pense qu'il est possible de porter la contradiction tendresse-conflit. Vouloir y échapper risque de nous faire tomber dans un humanisme qui sous prétexte de respecter l'homme nous désengage des situations qui écrasent et briment l'homme.

....

Ton ami Rosaire.

Et puis combien étions-nous à croire sincèrement que la voie du changement social allait venir par les chèvres ou les lapins. Aujourd'hui on est plus porté vers les baleines blanches ou bleues... mariales quoi! Nous sommes donc passer de la terre à la mer... le ciel c'est pour quand? Quoiqu'avec le succès de Star Trek...

18 sept. '74, St-Félicien
Salut à vous autres
J'aimerais vous rencontrer et parlementer car des amis de la terre se font de plus en plus rare, car vivre de la terre c'est difficile sans s'y laisser piétiner par les grosses machines.

Nous avons eu une petite ferme avec des animaux mais faute de fond nous n'avons pu y survivre, donc mon chapeau à tous ceux qui pourront garder leur coin de terre si enrichissant mais si mal exploité par l'industrie, j'ai même eu une petite culture d'herbe dont j'ai bien aimé.

Louise actuellement étudiante moi qui arrive d'un voyage du Manitoba Nord et dont je repart d'ici un mois pour un autre voyage si enrichissant mais non voyager seul.

Si vous êtes intéressé à nous rencontrer pour mieux nous enrichir et faire un bon tripe j'attends de vos nouvelles.

Jean-Pierre.

Et pendant de temps-là, toujours pensionnaire, affamé par ses problèmes d'argent, Steve écrit toujours à sa mère:

Ce qui arrive c'est que le soir après souper je joue au hockey de salon ou au hand-ball et après la partie je suis fatigué et j'ai soif et faim. Alors je m'achète de la liqueur et des gâteaux et il ne me reste plus d'argent parce que je la dépense à manger des gâteaux et boire de la liqueur et des fois que j'ai faim je déjeune et paie avec de l'argent sauf mes dîners et mes soupers...

Et puis de tous temps, il y eu des évangiles et des conversions.

14 février 1974
Bonjour le beaux Monde!
WOW! que ça fait plaisir de lire des messages comme le votre dans Mainmise vraiment, il me fallait absolument venir dire un gros merci pour tout ce que vous faites pour tout le monde. Vraiment vous êtes au bout!
Il y a tant d'amour et de grosses vibrations venant de vous.

Pour ce qui est de votre offre d'aller vous visiter, rien ne me ferait plus plaisir, mais c'est pas possible.

Je me sauve ici car je me connaît, je vais finir par vous envoyer un gros paquet!

André Laurin

c.p. 1210

Institut Archambault

St Anne des Plaines

Comité Terrebonne

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333

ADMINISTRATION (514) 985-3333

PUBLICITÉ

AVIS PUBLICS

ANNONCES CLASSÉES

PUBLICITÉ (514) 985-3399

NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

(514) 985-3344

(514) 985-3344

(514) 985-3399

1-800-363-0305

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Extérieur (sans frais) -

1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 8H00 À 16H30

2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,

MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal

(514) 985-3355